

DÉVELOPPER UNE AFFAIRE...

C'est le but de tous les genres de prêts commerciaux qu'offre La Banque Provinciale. Renseignez-vous!

**LA
BANQUE
PROVINCIALE
DU CANADA**

Lundi 26 février 1968
VOL. XL NO 9

BIBLIOTHÈQUE DE

FEV 27 1968

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

LES AFFAIRES

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION FINANCIÈRE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

635 HENRI-BOURASSA EST

MONTRÉAL 12

COMMERCIALE

25 cents

Selon le président du Conseil de la Coopération du Québec

Le mouvement coopératif exerce son contrôle sur deux milliards d'actifs dans le Québec

Le mouvement coopératif du Québec contrôle pour plus de deux milliards de dollars en capitaux de toute sorte au Québec et ces capitaux sont la propriété de deux millions de Canadiens français, a déclaré le président du Conseil de la Coopération du Québec, M. Alfred Rouleau.

Ce dernier était le conférencier invité au banquet clôturant l'assemblée annuelle de la Coopération Fédérée.

M. Rouleau a dit que si dans le passé le mouvement coopératif

s'est développé lentement avec de faibles moyens, l'aide de petites gens et des lois insuffisantes, le mouvement prend de l'ampleur aujourd'hui par suite des amen-

dements apportés aux lois et par ceux qui sont réclamés.

Formule valable

M. Rouleau a dit que le mouvement coopératif doit évoluer dans le système capitaliste, s'y adapter, coopérer avec lui. Il a affirmé que le mouvement coopératif avait fortement contribué à l'essor économique du Québec et qu'il restait une formule valable pour résoudre bien des problèmes dans divers

secteurs comme celui de l'habitation. Il a également souligné la contribution des Caisses populaires à la Société générale de financement pour un montant de \$5 millions.

Des chiffres

Pour sa part, le directeur général de la Coopération Fédérée, M. Georges-Etienne Turcotte, a souligné aux délégués que grâce à des ventes accrues et à un système de distribution améliorée, la Fédérée avait

accusé des progrès au cours de l'année écoulée.

Le chiffre d'affaires de la Coopération a augmenté de 11,3% et ses ventes ont atteint un total de \$173 millions comparativement à \$155 millions en 1966.

Les trop-perçus avant ristourne et impôt (ce qui correspond comparativement aux entreprises commerciales au bénéfice brut) sont passés à \$1,726,000 en 1967 comparativement à \$1,045,000 en 1966.

L'éducation et l'économie en vedette dans le discours du Trône

Le programme législatif dont le gouvernement du Québec a donné les grandes lignes mardi dernier laisse espérer une session féconde et positive.

Le gouvernement a fait savoir qu'il entendait accorder la priorité à l'éducation et à l'économie dans les projets de lois qui seront soumis aux législateurs.

Bien entendu, reste la question constitutionnelle mais le gouvernement n'attend pas que cette question soit réglée avant d'agir et il entend, selon ses termes, "utiliser dans l'intérêt de la communauté québécoise la pleine mesure de ses pouvoirs".

Outre l'éducation qui demeure la grande priorité, l'économie retiendra l'attention des législateurs. Entre autres, le gouvernement entend mettre sur pied un centre de recherches industrielles pour faciliter la mise en place ainsi que le développement d'industries capables de répondre aux besoins industriels actuels.

Il est grand temps également que le gouvernement établisse une politique de l'énergie alors que nos ressources hydro-électriques seront pratiquement épuisées dès 1980. Dès lors, le gouvernement doit prévoir que d'autres sources dont l'énergie nucléaire viendront suppléer dans le temps et dans l'espace à la pénurie de sources d'énergie conventionnelles.

Le problème de l'eau retiendra également l'attention des législateurs et il est à prévoir que des politiques seront mises de l'avant pour assurer la conservation de l'eau, et assurer peut-être des sources nouvelles pour satisfaire les régions où la pollution a gagné du terrain.

La coordination des lois touchant le crédit agricole est également bien vue par les intéressés, dont le président de l'UCC, M. Lionel Sorel. D'autres mesures visant au développement économique, à l'amélioration de la législation ouvrière seront également présentées.

Il est trop tôt pour se prononcer définitivement sur tous ces projets dont la portée et l'extension n'ont pas encore été rendues publiques. "Les Affaires" suivront ces développements avec intérêt et apporteront leurs commentaires au fur et à mesure que se poursuivra la session.

\$60 millions pour Terre-Neuve

Le discours du Trône prononcé aujourd'hui lors de l'ouverture de la session de la province de Terre-Neuve a révélé que le premier ministre Joseph R. Smallwood avait réussi dans ses efforts, pour attirer dans sa province une troisième fabrique de papier journal. En effet, on annonçait à St. John, jeudi dernier, qu'un contrat évalué à plus de \$60 millions avait été signé avec la Litton Industries, Inc. Pour la construction d'une papeterie qui sera exploitée par la Newfoundland Pump and Chemical Co., Limited.

La fabrique sera construite à Come By Chance, dans la péninsule d'Avalon, 30 milles au nord de la base de la marine américaine à Argentia.

La fabrique, qui doit être para-

chevée en 1970, aura une capacité de 600 tonnes par jour. Deux machines à papier journal, d'une capacité quotidienne de 300 tonnes chacune et pouvant produire 3,000 pieds de papier à la minute ont été commandées de la Beloit Corporation, de préciser M. Smallwood.

En vertu du contrat avec la Litton, les travaux de dessin, de génie et de construction seront exécutés par la Rust Engineering Company, Pittsburgh, PA., une division de la Litton ainsi que par sa filiale canadienne, la Rust Associates Ltd., de Montréal. La participation de la province de Terre-Neuve consiste en une deuxième hypothèque de \$15 millions. Le financement prévoit également un octroi de \$5 millions du gouvernement fédéral.

Nesbitt, Thomson et Compagnie maintenant propriétaire d'un siège de \$450,000 à N.Y.

Des porte-parole de Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée ont annoncé mercredi dernier que la demande d'adhésion de cette société d'investissements à la Bourse de New York a été approuvée.

Nesbitt, Thomson, qui a ses bureaux principaux à Montréal, a récemment acheté un siège à la Bourse de New York au prix de \$450,000 (E.-U.) et elle vient de recevoir l'approbation officielle du Conseil des Gouverneurs pour devenir membre en règle de la Bourse. Une réunion des gouverneurs a eu lieu le 21 février.

Nesbitt, Thomson est la première société, ayant ses bureaux à l'étranger, à être admise à la Bourse de New York depuis les années 20, à la suite d'un amendement récent aux règlements qui permet aux sociétés canadiennes de devenir membres.

La demande d'adhésion de la société montréalaise a fait suite à une longue série de réunions entre le personnel de Nesbitt, Thomson, celui de la Bourse de New York et diverses autorités gouvernementales, amorcées il y a près d'un an. Ces négociations ont aidé la Bourse à élaborer une ligne de conduite et la méthode à suivre ainsi qu'à déterminer l'amendement approprié.

Bien que Nesbitt, Thomson soit une société entièrement canadienne, elle s'intéresse depuis longtemps aux marchés internationaux de la monnaie. Elle estime qu'une activité à l'échelle internationale tend à aboutir à des opérations d'une envergure qui facilite le financement des facilités de recherche et de communications, que la concurrence rend nécessaires.

En plus d'être la concurrente d'autres organisations financières canadiennes dans le domaine des placements, Nesbitt, Thomson est la concurrente de 12 importants courtiers américains faisant affaire au Canada ainsi que de nombreuses autres sociétés qui ont des représentants au Canada.

Elle estime que la meilleure façon de soutenir la concurrence des autres sociétés, dans ces circonstances, est d'établir des opérations dans d'autres pays où les connaissances techniques des experts canadiens peuvent être mises à contribution et où des revenus additionnels peuvent être obtenus pour aider à financer des services de recherche et de bureau d'un haut calibre.

La société a toujours eu pour ligne de conduite de maintenir des opérations domestiques dans les importants marchés étrangers de la monnaie de New York et de Londres. Elle possède une filiale faisant le courtage des valeurs mobilières à New York depuis 1954 et à Lon-

dres depuis quelques années. En 1964, après deux ans de planification, elle a établi à Londres une filiale faisant affaire sur le marché sterling. Cette filiale est maintenant reconnue comme membre actif du marché sterling et a été la première société non-américaine à participer activement aux transactions du marché des certificats de dépôt en dollars de Londres.

Nesbitt, Thomson a l'intention de créer sa propre société américaine. Elle compte faire affaire aux Etats-Unis en tant que société hautement spécialisée offrant des services de recherche d'un haut calibre aux clients institutionnels.



A.D. Nesbitt (photo de gauche), président de Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée et D.B. Gill (photo de droite) vice-président exécutif, s'entrelient avec D.F. Barton, gouverneur de la Bourse de New York et associé-gérant de Eastman Dillon, Union Securities Company, Inc.

Nesbitt, Thomson a appris mercredi dernier que sa demande d'adhésion comme membre de la Bourse de New York a été acceptée. La maison Eastman Dillon agit comme correspondant de Nesbitt, Thomson aux Etats-Unis ce qui permettra à la maison canadienne de se prévaloir de son important service d'études financières. Nesbitt, Thomson sera la première société étrangère à être admise à la Bourse de New York depuis environ quarante ans.

L'emprise américaine menace plus le Québec que les Anglo-Canadiens

Après avoir signalé que les investissements publics et privés au Québec étaient principalement dépendants des disponibilités de capitaux américains, le président de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Roland Dugré, ingénieur, a déclaré: "Il nous faut donc réaliser qu'en matière économique, il y a des interdépendances à l'échelle mondiale et qu'à moins de vouloir se fermer au reste du monde et croupir dans une orgueilleuse petitesse, nous devons accepter certaines règles du jeu en ce domaine. Cela ne doit pas cependant nous empêcher de vous faire respecter comme collectivité linguistique et culturelle différente au Canada et en Amérique du Nord, et cela nous avons les pouvoirs d'y voir et c'est à nous d'y voir."

Ainsi s'exprimait le président de l'organisme provincial dans une allocution prononcée devant les membres de la Chambre de commerce du Comté de Drummond à Drummondville.

Pas de défaitisme

M. Dugré s'est surtout appliqué au cours de son exposé à démontrer le défaitisme opportuniste de ceux qui mettent encore en doute la survivance française au Canada afin de mieux entraîner leurs compatriotes vers des solutions extrêmes dans le domaine constitutionnel. "Notre survivance comme groupe ethnique en Amérique du Nord a été considérée par plusieurs comme un miracle et n'a jamais été envisagée comme possible à long terme pendant près de deux

siècles. Et pourtant nous sommes toujours là. Nous sommes six millions. Pour moi cela constitue une réalité nord-américaine indéracinable quand on considère la façon avec laquelle cette réalité vit, s'exprime, est structurée."

"Je ne crois pas, de poursuivre le président de la Chambre provinciale, que l'avenir des Canadiens français réside dans la contemplation de leurs inventaires perpétuels de frustrations, dans le recroquevillement sur soi, dans l'isolationisme. Au contraire, il me semble que c'est moins que jamais le temps de lâcher, les circonstances nous sont actuellement plus favorables qu'elles ne l'ont jamais été depuis deux cents ans pour faire valoir nos droits sur tout le territoire du Canada."

Rappelant que les canadiens-français gagnent du terrain sur plusieurs fronts au pays, M. Dugré

a ajouté: "Et c'est le moment que nous choisirions pour lâcher le morceau, pour rentrer chez-nous et nous plaindre de nos égratignures!... en de telles circonstances j'estime qu'une telle attitude serait une lâcheté."

Un faux-problème

Le président provincial des Chambres de commerce qui avait intitulé sa causerie "Les Canadiens français moribonds ou conquérants" s'en est pris par ailleurs à certaines statistiques qui ne montrent que la situation relative des Canadiens français au Canada tant sur le plan économique qu'éthnique. Tout en admettant que cette façon de considérer les faits n'est pas fautive en soi, il a souligné qu'il fallait aussi considérer l'évolution en chiffres absolus. Il a qua-

lifié de "faux-problème" la menace des Anglo-saxons canadiens qui veulent aux francophones et qui tentent par tous les moyens de les "avaler". D'après M. Dugré, ce sont plutôt les Américains qui acquièrent tant des Canadiens anglais que des Canadiens français de plus en plus du pouvoir économique canadien.

En conclusion de son message, M. Dugré a invité ses compatriotes à lutter plus ferme que jamais pour l'amendement de la constitution, une meilleure emprise sur les marchés nationaux et internationaux pour leurs entreprises, l'occupation de plus de postes responsables dans la fonction publique fédérale et la haute administration des grandes entreprises ainsi que pour se débarrasser de leurs complexes d'infériorité. Il a terminé sur une note optimiste quant à la possibilité d'atteindre ces objectifs.

SPECIAL OFFRE DE FRANCHISE AUBAINE EXCEPTIONNELLE!

EN PRIMEUR AU CANADA RESTAURANTS

"WILD WEST STYLE"

tastee-freez LONGHORN

"Le symbole de votre franche hospitalité"



MENU LIMITÉ (MARQUE T-F)

- ✓ Burgers au Bœuf de l'Ouest
- ✓ Poulet frit Western
- ✓ Hot-Dogs des Prairies
- ✓ Sandwichs au Rosbif
- ✓ Desserts Tastee-Freez, Etc.

Et pour la première fois au Canada...

(Une exclusivité T.F.)

"SLUSHIE-SLUSH"

(Glace savoureuse)

Le breuvage qu'on mange

OPÉRATION À L'ANNÉE LONGUE
UNE OCCASION UNIQUE DE PLACEMENT

GROS PROFITS ASSURÉS
SÉCURITÉ — INDÉPENDANCE

\$21,000 comptant requis

Renommée nationale et internationale

- ✓ SYSTÈME REFERRAL À CHAÎNE
- ✓ PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT
- ✓ OUVERTURE OFFICIELLE DE GRAND STYLE
- ✓ PROGRAMME DE MISE EN MARCHÉ (MERCHANDISING)
- ✓ OPÉRATION À GROS PROFITS
- ✓ SUPERVISION CONSTANTE
- ✓ SITE CHOISI PAR DES EXPERTS
- ✓ CAMPAGNE DE PUBLICITÉ LOCALE ET NATIONALE

Cette offre s'adresse seulement aux personnes financièrement responsables, ambitieuses, honnêtes et capables de prendre des décisions.

Une franchise entièrement canadienne

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez au directeur national de la mise en marché

TASTEE-FREEZ DRIVE-IN DEVELOPMENT LTD.

1 Place Ville Marie, Chambre 2335
Montréal, Qué. Tél.: (514) 878-1000

Veuillez inclure votre numéro de téléphone avec votre réponse.



En Estrie

Un minerai de forte teneur en cuivre

Un porte-parole de d'Estrie Mining, une filiale de Sullivan Consolidated Mines, a déclaré que du minerai prélevé à une profondeur de 3,500 pieds dans les gisements que possède le groupe dans les Cantons de l'Est, a fourni 9% de cuivre sur une longueur de 139 pieds par une largeur de six pieds, ce qui constitue un bon rendement et ce qui explique également la bonne tenue des actions du groupe minier Sullivan aux Bourses.

Au cours des derniers jours, toutefois, les sondages ne se sont pas révélés aussi prometteurs et le porte-parole de la compagnie ajoute qu'il est encore trop tôt pour posséder une vue d'ensemble satisfaisante.

Ce gisement de cuivre constitue la continuation de la veine de Cupra Mines Ltd.

Ce nouveau gisement a été découvert quand l'entreprise a abandonné le sondage horizontal pour faire des sondages verticaux. La compagnie qui travaillait à ce moment à des sondages au niveau de 3,000 pieds a découvert une autre veine au niveau de 3,500 pieds. Elle se doutait que du minerai se trouvait à ce niveau mais on ne s'attendait pas à ce que le filon soit aussi riche.

NOMINATION A ZURICH DU CANADA



M. PAUL VACHON

Zurich du Canada, Compagnie d'Assurance Vie est heureuse d'annoncer l'élection de M. Paul Vachon, Président de Vachon Inc. au conseil d'administration.

Cette compagnie d'Assurance-Vie est un membre canadien du groupe international Zurich.

Cartes d'affaires

J. LEVASSEUR Inc.

IMMEUBLE

635 est, boul. HENRI-BOURASSA, Montréal Tél.: DU. 1-7788

AGENCE DE VOYAGES GILBERT



Réservation et billets
Avion - Train - Bateaux



1958 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 25, Qué. (514) - 937-8948

322-1960

Etude Légale

FILION & ROBILLARD

NOTAIRES ET C.C.S.

11903 rue Ste-Gertrude - Montréal-Nord
ROLAND FILION, np. - PIERRE ROBILLARD, np.
Il vaut toujours mieux de consulter avant de s'engager.

LES ENTREPRISES ORION INC.

Rénovation - Décoration
CONSTRUCTION GÉNÉRALE Commercial - Résidentiel
Bureaux et Magasins

4669, boul. Lévesque

661-1317-8



ÉQUIPEMENT R. LAGUÉ LIMITÉE

1800, BOUL. TASCHEREAU, VILLE LEMOYNE, P.Q. TEL. 861-8673 - 672-1756

LAURIN, LAURIN, BEAUDRY INC. DOMINION INSURANCE AGENCIES LIMITED

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA, MONTREAL 3

861-4761

interdesign

488-6316 • 843-7205

architecture
d'intérieur
design
maquette

SAMSON, BELAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS

Comptables agréés

MONTREAL • QUÉBEC • RIMOUSKI

360, rue SAINT-JACQUES, Montréal

842-4691

Le Canada doit subventionner une marine marchande

A la suite des travailleurs des chantiers maritimes canadiens, voici qu'un armateur important de Montréal, dans une conférence à l'exporte-pièce, a réclamé cette semaine la création d'une marine marchande canadienne subventionnée par l'Etat.

M. Phrixox B. Papachristidis, président de l'entreprise du même nom, et propriétaire d'une flotte importante de navires dont les uns sont immatriculés au Canada et dont les autres sont loués à diverses entreprises pour le transport du blé et du pétrole, a fait part de ses observations lors du déjeuner hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal.

Une nécessité pour le Canada

M. Papachristidis a dit que le transport par eau est le moins coûteux lorsqu'il s'agit de déplacer des marchandises lourdes et des matières premières sur de longues distances. Une marine marchande, dit-il, est la condition "sine qua non" de toute économie nationale qui se respecte.

Il a ajouté que ceci est particulièrement vrai pour un pays qui a des problèmes de change. En transportant pour le compte d'autres pays, la flotte marchande devient une source importante de devises étrangères tandis qu'en transportant pour le pays d'origine, elle épargne des devises étrangères.

Des "crimes économiques"

M. Papachristidis a dit que le Canada et ses gouvernements ont commis de véritables crimes économiques lorsqu'en 1932, lors de la conférence impériale nous avons consenti à ce que tous les navires battant pavillon britannique fassent du cabotage à l'intérieur des eaux canadiennes. Et même si nos lois maritimes actuelles spécifient que des sujets canadiens ou bien des corporations canadiennes peuvent être propriétaires de navires, personne ne se préoccupe pourtant de savoir qui sont les actionnaires de ces entreprises.

Les biens de guerre

Le conférencier a critiqué la façon

dont a été dilapidée la marine marchande que le Canada s'était créée pendant la guerre. Il s'agit de quelque 300 navires, modernes pour l'époque, construits à la suggestion des alliés et vendus après la guerre à des prix très bas à des étrangers, surtout à des Britanniques et à des Grecs.

M. Papachristidis, lui-même un commerçant de timbres-poste pour collectionneurs, à l'époque, a acquis sept de ces navires et aujourd'hui, il se trouve au nombre des armateurs les plus importants du Canada.

Il dit que la guerre avait détruit tellement de navires que le besoin de tonnage était grand. Ceux qui se sont lancés dans le transport maritime y ont fait des fortunes. Par exemple, les Grecs ont acquis environ 200 de ces navires canadiens et une centaine des navires Liberty des Etats-Unis. Aujourd'hui, les Grecs possèdent la deuxième marine marchande du monde et possèdent une industrie de \$7 à \$8 milliards de dollars.

La ligne à suivre

Selon M. Papachristidis, la ligne à suivre est de reconnaître la nécessité d'assister, par tous les moyens possibles, directs et indirects la construction et l'opération d'une flotte marchande nationale.

Les autres nations du monde entier, l'Angleterre, la France, la Russie, l'Allemagne, la Belgique, l'Argentine, les Etats-Unis, le Japon, la Suisse et la Tchécoslo-

vaquie qui sont à des centaines de milles de la mer ont réussi, avec des subsides, à se donner une marine marchande hauturière.

Le Canada possède le littoral le plus long du monde, 26,000 milles de côtes, sans avoir de bateaux canadiens pour transporter une petite partie de nos exportations et de nos importations.

Donc l'accès logique du problème est de verser des subsides pour la construction et l'opération d'une marine de haute mer.

Argent récupéré

Il dit que le coût initial en subsides pour une marine de 500,000 tonnes peut s'élever à \$5 millions de dollars, ce qui permettrait déjà de faire face à la concurrence. L'argent des contribuables, a-t-il ajouté, sera récupéré en grande partie par les taxes directes et indirectes sur la construction navale et celles payées par les armateurs, l'approvisionnement et la réparation des navires, les salaires du personnel, etc.

Nous dépensons actuellement beaucoup d'argent pour nos ports, pour nos voies maritimes qui ne servent qu'à des navires étrangers et nous construisons des frégates et des corvettes pour protéger un jour des convois qui ne nous appartiendront pas. Pourquoi ne pas consacrer une partie de cette somme à la construction de navires commerciaux, ce qui donnerait du travail aux nôtres et qui serait pratique, productif et utile en cas de conflits internationaux?

L'Imperial Oil accorde un contrat de \$7 millions aux chantiers de Lauzon

L'Imperial Oil a accordé un contrat d'environ \$7,000,000 aux chantiers maritimes Davie, de Lauzon, près de Québec, pour la construction d'un pétrolier de 14,000 tonnes.

L'Imperial Oil révèle que la construction du navire, d'une capacité approximative de quatre millions de gallons, doit commencer en mai. On s'attend à terminer le pétrolier au printemps de 1969. Au plus fort des travaux, 400 personnes y seront employées.

On n'a pas encore choisi le nom de ce navire, qui transportera aux ports de l'Atlantique les produits pétroliers de la raffinerie que possède la compagnie à Dartmouth, Nouvelle-Ecosse.

La coque sera blindée contre les glaces et le pétrolier sera doté d'un pousseur d'étrave. Il s'agit d'une hélice aménagée à la proue pour faciliter la manœuvre et la mise à quai. Le navire sera actionné par un moteur à diesel de 6,500 chevaux.

Sur le littoral atlantique, le bâtiment construit à Lauzon se joindra à un autre nouveau pétrolier affecté au transport des produits finis: "l'Imperial Acadia", d'un port en lourd de 10,134 tonnes, qui a été mis en service au cours de 1966.

Aux Etats-Unis

Un Conseil des entrepreneurs en habitation

NEW YORK, (CNW) — Onze importantes sociétés engagées dans le développement de projets domiciliaires ont annoncé la formation d'une nouvelle organisation qui sera connue sous le nom du Conseil des entrepreneurs d'habitation.

Le but primordial du nouvel organisme sera de répondre aux besoins de logements de toutes les classes de la société. Les compagnies membres du conseil comptent fournir la direction nécessaire à la mise sur pied d'une nouvelle industrie à l'intérieur de l'industrie de la construction.

Il s'agit d'importantes compagnies dont la stabilité financière et l'administration dynamique sont reconnues en Amérique du Nord.

Hausse à 5% du taux d'intérêt sur les comptes d'épargne sans privilège de chèques

La Banque Royale a posé le premier geste en annonçant qu'à partir du 1 mars le taux d'intérêt qu'elle paie sur les comptes d'épargne ne possédant pas les privilèges de chèques serait porté de 4 1/2 à 5%.

La Banque de Commerce, la Banque de Toronto-Dominion et la Banque de Montréal ont emboîté le pas à peine une heure après en posant le même geste. Par exemple, la Banque de Montréal souligne qu'elle considérerait la question depuis 10 jours à cause de la profonde évolution de la structure de tous les taux d'intérêt.

On sait que les taux d'intérêt devaient rester élevés durant le reste de l'année 1968, selon les participants à un séminar organisé sur les problèmes monétaires et fiscaux par l'Université York, de Toronto et la Société des analystes financiers de Toronto, mercredi.

Les principales raisons de la cherté de l'argent résident dans les difficultés de balance des paiements aux Etats-Unis et au Canada.

Par ailleurs, la forte demande qu'exercent sur le marché des capitaux les emprunts des divers gouvernements ne fait qu'accentuer les pressions. Cette année, le gouvernement fédéral devra emprunter \$2, 200,000,000 comparativement à \$2,300,000,000 en 1967.

Si la surtaxe de cinq pour cent que préconisait le mini-budget de M. Sharp n'est pas adoptée et les chances sont qu'elle ne le sera pas, les pressions sur l'économie ne seront que plus grandes.



OAKVILLE, Ont. — Les fourgons Econoline et les "Club Wagons" Ford 1969, qui seront présentés le mois prochain chez les concessionnaires Ford et Mercury de la Société Ford-Canada sont caractérisés par une surface de chargement 37% plus grande et par une puissance accrue. Les deux séries présentent un espace plus large pour la cargaison et les passagers, la suspension avant "Twin-I-Beam" exclusive à Ford, des lignes entièrement redessinées, et un choix de moteurs allant du six cylindres de 170 pouces cubes au nouveau V8 de 302 pouces cubes.

Faire-part

MOQUIN-LACROIX

L'Administration du journal "Les Affaires" est heureuse de faire part à ses lecteurs du mariage du directeur et rédacteur en chef du journal, M. Claude Moquin, à Mlle Chantal Lacroix, collaboratrice à notre journal.

La cérémonie du mariage a été célébrée dans l'intimité, samedi, le 24 février. Après la cérémonie, les heureux époux sont partis pour une destination inconnue.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.
Publications
LES AFFAIRES INC.

Et vous,
vous
contenteriez-vous
de servir
un autre
cognac?

La "Fine de la maison"
dans les meilleurs
restaurants
de Montréal.

HENNESSY V.S.O.P.
RESERVE

Grande Fine Champagne





LES AFFAIRES

Hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale
635 est, boulevard HENRI-BOURASSA, Montréal 12, DU. 1-1888

Publié par la compagnie "Publications LES AFFAIRES Inc."

Président: Julien LEVASSEUR

Directeurs: Claude Coupal et Claude Moquin

Rédacteur en chef: Claude Moquin

Rédacteur: Fernand Bourret; Assistants rédacteurs: Denis Giroux et Chantal Lacroix.

Collaborateurs réguliers: Patrick Allen, conservateur de la bibliothèque de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal; Charles Atala, L.L., Conseiller en droit international; René Collès, Courtier d'assurance agréé; François Gauthier, de la faculté d'administration de l'Université Laval; M. William H. Pugsley, de la faculté de commerce de McGill.

Directeur de la publicité: Claude Coupal.

Représentants: à Toronto Peter Elliott, 6 Charles St. East, Suite 213, Tor. 5-922-0524 à Montréal Claude Martin.

Directeur du tirage: Georges Larivière.

On souscrit pour un an (52 numéros) à raison de \$9.00; deux ans (104 numéros) pour \$15.00; trois ans (156 numéros) pour \$20.00; et cinq ans (260 numéros) pour \$30.00.

(Le ministère des postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication).

Typographie: Typofilm Inc. Impression: Delpro Corporation.

Lundi, à Ottawa

Un moment d'inattention et d'irresponsabilité

Au moment où tout paraissait calme et que personne ne prévoyait un tel geste, l'opposition a combiné ses forces pour défaire une résolution budgétaire du gouvernement libéral par un vote de 84-82.

Sur un total possible de 266 votes, (trois décès et l'Orateur exclus, seulement 166 votes furent enregistrés, soit 97 députés qui n'ont pas voté pour une raison ou pour une autre.

M. Pearson se réchauffait aux Bermudes, M. Martin faisait campagne pour sa candidature aux Trois-Rivières, une douzaine de députés de tous les partis se trouvaient en voyage d'étude dans les Maritimes, tandis que les autres se trouvaient ou dans leur comté, ou en route pour Ottawa, ou sommeillaient dans leur chambre ou leur bureau.

Qui aurait cru que les conservateurs joueraient ce coup aux libéraux quand ceux-ci se préparent à se choisir un nouveau chef. La chose est venue si subitement, si rapidement que le whip libéral eut beau rapailler ses brebis, les conservateurs, en faisant sonner les cloches pendant une heure, ont réussi à faire en sorte que trois des leurs qui se trouvaient à l'Université de Carleton aient le temps d'arriver.

Seuls les conservateurs avaient intérêt, un intérêt politique, personnel à la chute du gouvernement. Les autres partis n'y avaient aucun intérêt, si ce n'est peut-être d'humilier les libéraux.

Car ils ont tout à perdre en cas d'élections subites. Les libéraux, eux, ont tout à perdre, à moins qu'ils ne réussissent à se donner un chef énergique, capable, respecté de toute la population et que ce chef réussisse le tour de force de convaincre la population que les conservateurs ont plongé le pays en pleine crise, crise politique d'abord qui entraîne des dépenses d'énergie et d'argent, car les élections coûtent des millions aux contribuables.

Mais crise économique surtout.

Nous n'avons pas à endosser toutes les propositions de M. Sharp dans son mini-budget, mais ses intentions étaient bonnes.

Les pressions sont trop fortes sur l'économie, l'inflation est à nos portes, sinon dans la maison. La balance des paiements du Canada est déficitaire et le budget lui-même présente un déficit d'un milliard.

Comment corriger la situation? En allégeant les pressions sur l'économie, en pompant de l'argent là où il se trouve en trop, en imposant certains impôts qui, tout en diminuant les forces de l'inflation renflouent, du moins partiellement le trésor fédéral.

Par exemple, la surtaxe de 5% sur les revenus des particuliers et des sociétés aurait rapporté \$185 millions; les paiements accélérés des impôts des sociétés auraient donné \$290 millions; la hausse 10% de la taxe sur les tabacs et l'alcool aurait rapporté \$95 millions.

On prétendra et peut-être avec raison que le gouvernement aurait pu alléger les pressions inflationnistes et diminuer son déficit en s'abstenant dans les budgets de certains ministères, comme celui de la Défense, par exemple. Cet argument est sans doute valable, mais les conservateurs, par exemple, n'ont pas réclamé la diminution des dépenses de la Défense nationale.

Et maintenant c'est tout le mini-budget qui tombe à l'eau et l'économie est abandonnée sans gouvernail, sans frein.

Tant mieux si les conservateurs ont une solution de rechange à offrir, des politiques neuves à faire valoir. Depuis 100 ans, on a changé les hommes, on n'a pas changé les politiques. En cette première année du second siècle du Canada, il serait bien étonnant qu'il en soit autrement.

Dès lors, où irons-nous? Qu'advient-il des investissements, des exportations, de la hausse du coût de la vie? Si le gouvernement a eu un moment d'inattention, l'Opposition elle a eu un moment d'irresponsabilité.

Fernand BOURRET

Il est nécessaire de procéder à la dévaluation du dollar canadien

par François GAUTHIER, économiste

professeur auxiliaire à la faculté d'administration de l'Université Laval

Récemment, la valeur au marché du dollar canadien a baissé sur les marchés internationaux. Depuis la dévaluation de 1962, ou mieux depuis que le taux de change du dollar canadien a été fixé (à environ 91.5 cents américains), les variations dans le taux de change ont été surtout occasionnées par des variations dites saisonnières (pratiques financières, gel du St-Laurent). Ainsi, l'importance des paiements de dividendes versés à l'étranger est plus élevée en janvier qu'au cours des autres mois de l'année.

D'une façon générale, la relation entre les importations et les exportations amène un fléchissement saisonnier dans les réserves internationales du Canada au début de chaque année. Mais cette année, la baisse a été plus sensible que d'habitude: le taux de change a atteint sa limite inférieure c'est-à-dire environ 90.5 cents américain. Cependant, sans l'intervention de la Banque du Canada la baisse aurait été plus considérable.

En effet, la Banque du Canada a été contrainte d'acheter des dollars canadiens en vendant des dollars américains. Ces ventes ont eu pour effet de réduire les réserves internationales: le niveau de ces dernières aurait baissé de \$350 millions. Cependant, un emprunt temporaire de \$230 millions E.-U. auprès de la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis a permis de remplacer ces dernières le 31 janvier dernier.

Une telle baisse, en raison de son importance, ne peut être rattachée uniquement à des facteurs saisonniers, donc à des facteurs passagers et prévisibles. Il faut ajouter au phénomène périodique que constitue le facteur saisonnier, l'influence des nouvelles politiques américaines sur les mouvements de capitaux et peut-être, plus fondamentalement encore, une prise de conscience de la baisse dans la capacité concurrentielle du Canada au cours des deux dernières années.

Une nuisance pour les États-Unis

Les problèmes de la balance des paiements américaine ne peuvent être résolus au dépend du Canada: c'est ce que l'administration américaine sait très bien. Cependant, l'élaboration de politiques récentes dans le domaine des mouvements internationaux de capitaux et, en particulier, les mesures visant à contrôler les sorties de capitaux privés servant au financement des filiales étrangères ou encore les mesures visant à accélérer les rentrées de dividendes et d'intérêt, peuvent avoir des effets pervers.

Ainsi, les mouvements de fonds des sociétés américaines établies au Canada peuvent nuire énormément à l'équilibre externe de ce pays. Le désir de ces dernières de contribuer au soutien du dollar américain ou simplement d'exporter vers le marché des Euro-Dollars leurs liquidités excédentaires (par la crainte d'une dévaluation du dollar canadien) peuvent annuler les effets des mesures spéciales en vertu desquels le Canada a pu jusqu'à ce jour importer des États-Unis suffisamment de capitaux à long terme pour financer ses déficits courants. En d'autres termes, au cours de la crise récente, on a eu l'impression que le Canada sera contraint d'emprunter encore davantage à New York pour compenser l'accroissement dans les sorties de capitaux à court terme.

La Banque Centrale a réagi en portant le taux de réescompte à 7% afin de rendre les placements à court terme plus attrayants au

Canada. De plus, le gouvernement américain est intervenu pour rassurer le Canada en demandant aux firmes américaines établies au Canada de ne pas changer leurs pratiques financières normales. Ces développements récents n'ont pas à ce jour modifié la situation précaire du dollar canadien.

Récemment le taux s'établissait à 91.955 cents E.-U. ce qui est à peine plus que le minimum (91.58) permis en vertu des accords avec le Fonds Monétaire International. De plus, malgré la hausse dans les taux d'intérêt à court terme (bons du trésor, obligations à court terme), les entrées de capitaux à court terme sont faibles ce qui semble indiquer que des doutes existent au sujet de la capacité du Canada à éviter une dévaluation prochaine. Enfin, le taux de change du dollar à terme (90 jours) s'établissait récemment à 91.60 E.-U.

La vulnérabilité du Canada

La baisse récente dans le taux de change du dollar canadien et dans les réserves internationales a démontré une fois de plus que le Canada est vulnérable. Même si les causes de cette baisse étaient purement saisonnières, cette crise aurait suffi à faire naître des doutes sérieux au sujet de la valeur réelle du dollar canadien. La valeur d'une devise quelconque se mesure en longue période par la dimension et la qualité de l'appareil productif d'un pays et tout particulièrement par la capacité de cet appareil à exporter suffisamment pour maintenir un certain équilibre dans la balance des comptes extérieurs.

Depuis 1952, le Canada a toujours eu des déficits courants. Ces déficits ont pu être financés assez facilement par des entrées impressionnantes de capitaux à long terme (surtout) en raison des grandes facilités d'emprunts à New York et du volume spectaculaire des investissements directs au Canada.

L'acuité plus grande du problème de la balance des comptes extérieurs des États-Unis et les mesures de correction adoptées par ce dernier pays constituent une menace nouvelle pour le Canada à court terme. Sur une période un peu longue, la capacité concurrentielle de l'économie canadienne est encore plus importante que les possibilités de financement à court terme. Cette capacité concurrentielle a été récemment assez malmenée si on en juge par la montée des prix et des coûts, par exemple, la recherche de la parité des salaires avec les États-Unis.

Cette inflation a réduit considérablement la capacité d'exportation de secteurs aussi importants que les industries du textile, de la chimie et des pâtes et papiers. En réalité, les profits dans ces industries ne cessent de baisser reflétant la diminution dans la rentabilité des capitaux engagés dans ces industries.

La baisse dans les profits et dans les exportations découragent les investissements nouveaux et se traduit déjà par la montée du chômage. Une chose est certaine: si le dollar canadien n'est pas dévalué bientôt, les industries que nous venons de mentionner exerceront des tendances déflationnistes sur l'emploi et la production.

Evidemment, la banque centrale peut bien faire monter les taux d'intérêt pour protéger le dollar mais en agissant ainsi elle sacrifie l'expansion de l'emploi et de la production pour maintenir le dollar canadien à un niveau qui semble de plus en plus instable.

La dévaluation serait un moment de vérité rendue nécessaire par l'existence d'un taux de change qui ne peut s'adapter d'une façon continue aux changements dans la capacité concurrentielle du Canada.

Notre éditorial représente un investissement d'un quart de million de dollars par an

Voilà la conclusion d'une enquête-maison préparée par la direction du journal sur l'investissement que font nos lecteurs en ne lisant que l'éditorial, pendant cinquante-deux semaines.

Notre façon de procéder est assez simple. LES AFFAIRES compte un peu plus de vingt mille abonnés. De ce nombre, nous calculons que vingt pour cent de nos lecteurs lisent l'éditorial. Vous nous direz que tel n'est pas le cas pour les journaux de grande consommation, comme les quotidiens ou les hebdomadaires de fin de semaine, alors qu'il y a moins de huit pour cent des lecteurs qui lisent les éditoriaux.

Dans le cas d'un journal spécialisé, tel LES AFFAIRES, on s'y abonne parce qu'il nous apporte les renseignements qui nous sont nécessaires pour compléter notre travail ou notre formation. Dans cette ligne d'idée notre pourcentage peut être considéré comme conservateur.

Les quatre mille lecteurs qui lisent l'éditorial y passent environ une dizaine de minutes et on sait que notre lecteur moyen travaille environ trente-cinq heures par semaine. A ce moment-ci, nous arrivons à une dépense de temps d'un peu moins de cinq mois.

Notre lecteur moyen, suivant une étude de marché, gagne environ \$12,000 par année, soit mille dollars par mois. D'après nos chiffres précédents, nous sommes en mesure de constater que la lecture de notre éditorial représente un investissement de cinq mille dollars, sans compter l'augmentation du coût de la vie.

En conclusion, la direction des AFFAIRES est consciente que le temps consacré à la lecture de l'éditorial coûte à nos lecteurs plus d'un quart de million de dollars par année. La politique du journal étant dynamique, nous ne doutons pas que le placement encouru par un abonnement aux AFFAIRES en est un excellent et nous vous encourageons à le propager.

C.M.

Prospections africaines et coopération technique

par CHARLES ATALA
Conseiller en droit international

"Si la politique divise,
l'économie unit"

Si le mois de février aura été, sur le plan politique national, celui de la conférence d'Ottawa, il n'en aura pas moins été, à un point de vue plus général et peut-être plus concret, celui de la révision de la coopération économique internationale qui touche de près aussi bien le Canada dans son ensemble que le Québec. Nous avions signalé ici même, il y a quelques mois, le fiasco de l'aide aux pays sous-développés dont les structures, contemporaines de celles du système monétaire actuel, n'ont pas été plus favorisées par la chance...

La deuxième Conférence sur le Commerce et le Développement — tenue à New-Delhi par les Nations Unies — qui intéresse en premier chef les pays sous-développés d'Asie, d'Afrique et de l'Amérique latine, a donc répercuté encore une fois les doléances des nations peu nantes que l'aide financière et l'assistance technique qu'elles reçoivent depuis quelque 15 ans n'ont pu tirer d'un abîme où elles s'engloutissent de plus en plus. Les récentes coupures budgétaires des Etats-Unis aggraveront cette année la précarité de cette situation. En peu de mots, l'instabilité des prix des matières premières — principales ressources des pays en voie de développement — la disparité croissante des termes de l'échange, le volume grandissant des intérêts courant sur les capitaux empruntés à divers titres, et la faiblesse du rendement productif de ces capitaux, ont eu pour résultat d'aggraver les inégalités déjà existantes entre nations riches et nations pauvres et de donner lieu à une sorte de lutte latente entre deux classes de nations.

Certaines puissances industrielles se sont penchées délibérément sur ce problème du sous-développement et se sont assurés, au moyen d'accords bilatéraux, une sorte de "clientèle" économique parmi les nations démunies en leur consacrant une aide particulièrement élevée si l'on en mesure l'importance en pourcentage du revenu national de la nation dispensatrice: soit plus de 1% de ce revenu qui est le minimum que réclament les pays sous-développés. Les ententes qualifiées de "régionales" qui ont parfois amené, pour l'échange de certains produits, des tarifs "préférentiels" se sont heurtées à l'opposition des Etats-Unis préconisant, pour les produits de base en question, un tarif préférentiel "mondial". C'est aux divergences de ces thèses et d'autres qu'est dû le piétinement que marquent les négociations ad hoc sur le sucre et le cacao notamment; mais nous n'avons abordé qu'un aspect du sous-développement et des problèmes enchevêtrés qu'il comporte. C'est à d'autres égards qu'il suscite un intérêt immédiat, intérêt dont Ottawa aussi bien que Québec sont diversement conscients.

Ainsi, tandis que Washington se trouve réduit à diminuer le volume de son assistance financière directe et indirecte aux pays sous-développés, Ottawa tend à augmenter la sienne et tente, à juste titre, d'amener les autres puissances industrielles à en faire autant. Sur le plan des nouvelles initiatives de coopération directe, une mission technique comme celle de Chevrier-Dupery faisant le tour de l'Afrique francophone, une autre comme la mission agricole Fournier-Mercier-Lord-Bourque déléguée au Maroc, doivent retenir l'attention et exciter l'imagination: les résultats de leurs travaux et leurs réalisations mettront en lumière non seulement les

possibilités actuelles de l'action économique directe du Canada dans le Tiers monde africain, mais aussi les limites de ces possibilités, limites qui, grâce à la contribution du Québec, pourraient être graduellement reculées. Pourquoi? Comment?

Les exigences multiples de la coopération économique

On admettra aisément qu'une coopération économique bilatérale ou multilatérale pour être réalisable et efficace ne peut se limiter au seul domaine financier; elle suppose la préexistence d'affinités techniques entre les coopérants ou une domination de l'un sur l'autre (exemple: les Etats-Unis). Or, les champs ouverts en Afrique et en Asie, à la promotion appartiennent

à deux civilisations techniques importées: l'une anglaise, l'autre française ou européenne. Et c'est dans la mesure où le Canada, Québec compris, possédera des affinités avec l'une ou l'autre que l'expansion extérieure qu'il recherche dans ce domaine pourra devenir une réalité.

Disons tout de suite que si le Canada ne s'est point heurté à des difficultés dans les pays anglophones, il pourrait en rencontrer dans les pays francophones où la technique, lorsqu'elle existe, est d'inspiration française — rarement américaine. Seule une osmose des techniques nord-américaine et européenne — plus facilement réalisable par le Québec — garantirait au Canada un succès rapide dans ce

domaine de la coopération bilatérale.

Lentement, graduellement, cette osmose, qui d'ailleurs en Europe est en train de s'effectuer rapidement, commence à voir le jour au Québec. Il est facile de parler de collaboration culturelle avec les pays francophones; il est moins aisé d'insérer dans les faits une coopération technique franco-québécoise. Pourtant celle-ci, peu à peu, prend forme. Le fait que Marine Indus-

tries, après quelques autres entreprises, d'égale ou de plus grande importance, ait par exemple combiné dans un secteur (l'électromécanique) la technique française avec la nord-américaine, constitue une intéressante expérience. Et le modèle du Métro, encore, est là. Gageons que de telles réalisations, dont le grand public connaît peu les données, fourniront à la coopération culturelle, dont on parle tant, son véritable support.

À VENDRE

Banlieue (20 milles)
Manufacture 40,000 P.C. Terrain 20,000 P.C.
Prêt Municipal 6 1/4%
J. Levasseur Inc. Irving Mintz

Ville de Laval
Terrains commerciaux résidentiels, industriels
J. Levasseur Inc. — Irving Mintz

Montréal-Nord
Terrains commerciaux résidentiels, industriels
J. Levasseur Inc. — J. Louis Belanger

J. LEVASSEUR INC.
381-4449

J. LOUIS BELANGER
381-4449 — 331-8135

IRVING MINTZ
737-6096

Vous êtes en affaires avec la banque à tout faire!

Oui, avec la Banque Royale, vous êtes en affaires, vous faites une bonne affaire, vous avez choisi la banque à tout faire! Pourquoi? Mais à cause des si nombreux services qu'elle peut vous offrir! Vous voulez des exemples? Qu'à cela ne tienne! Information sur le commerce extérieur de n'importe quel pays et de n'importe quelle firme importante établie dans ce pays; acquisition ou fusionnement de compagnies; recherches d'un site industriel; négociation de financement à l'étranger; renseignement sur le crédit mondial, etc.

La Banque Royale est indispensable pour toutes entreprises de tous genres. Après tout, elle aussi est en affaires! C'est dire qu'elle s'y connaît. Elle se met au service de la plus petite à la plus grande entreprise en sachant non seulement s'y intéresser mais s'en sentir responsable. Elle est votre meilleure conseillère. Celle qui peut le plus vous faciliter la tâche et vous faire brasser des affaires d'or.

Rendez nous donc visite. Nous nous entendrons bien. Vous verrez! Après tout, nous aussi nous sommes des hommes d'affaires!



BANQUE ROYALE

La banque des hommes d'affaires

11.1% des nouveaux logements commencés au Québec en 1966 ont été financés par les Caisses populaires

Le but de cette étude préparée par M. J. Chung est d'analyser la contribution des Caisses populaires Desjardins à la construction des nouveaux logements commencés au Québec et au Canada en 1951 et 1966.

D'une manière générale, on peut compter trois sources principales de fonds nécessaires à la construction des nouveaux logements. En premier lieu, il y a les prêts effectués sous l'empire de la Loi nationale sur l'habitation (L.N.H.) par les divers départements du gouvernement qui entreprennent eux-mêmes la construction de nouveaux logements. En deuxième lieu, il y a les prêts conventionnels qui peuvent être divisés en deux groupes: 1° les prêts effectués par les prêteurs agréés; et 2° les prêts provenant des autres sources. Ces derniers comprennent deux éléments: les prêts faits par les Caisses populaires Desjardins et les prêts faits par les individus.

Dans la présente étude, nous avons donc réparti les sources des fonds en trois classes: 1° celle des prêts faits sous l'empire de la Loi nationale sur l'habitation (L.N.H.) par le gouvernement; 2° celle des prêts conventionnels effectués par les prêteurs agréés, et 3° celle des prêts provenant des autres sources. Ce qui suit est le résumé de l'analyse.

1. D'après le tableau 1, en 1951, environ 22,000 et 84,800 logements ont été mis respectivement en chantier au Québec et au Canada. En cette même année, les Caisses populaires Desjardins ont été la source principale de financement pour 4,234 nouveaux logements.

2. En 1966 environ 36,000 et 134,500 logements ont été respectivement en chantier au Québec et au Canada. En cette même année, le nombre de nouveaux logements principalement financés par les Caisses populaires Desjardins s'est chiffré à 4,000.

3. C'est ainsi que le nombre de logements principalement financés par les Caisses populaires Desjardins a fléchi depuis 1951, surtout depuis 1954, quand la nouvelle loi sur l'habitation a été adoptée. Cependant, cela ne veut point dire que le montant des prêts hypothécaires effectués par les Caisses populaires Desjardins a diminué. Au contraire, les Caisses populaires n'ont cessé d'accroître leurs prêts hypothécaires. Alors, comment peut-on expliquer la diminution du nombre de logements principalement financés par les Caisses populaires Desjardins? Ce que le tableau montre c'est que les acheteurs canadiens des logements ont recouru de plus en plus aux prêteurs agréés (banques à charte, compagnies d'assurance, compagnies de prêts, etc.) et au gouvernement pour la majeure partie du financement d'habitation. Il en a résulté que les fonds rendus disponibles par

les Caisses populaires Desjardins et par les épargnes personnelles ont servi de financement supplémentaire.

4. En effet, le tableau II indique que le nombre de nouveaux logements principalement financés par les "autres sources" a diminué de 51.1% au Québec et de 31.0% au Canada de 1951 à 1966. Le nombre de logements financés par les deux autres sources a accusé une hausse considérable.

5. En terme relatif, d'après le tableau III, en 1951, sur cinq nouveaux logements mis en chantier au Québec, un a été principalement financé par les Caisses populaires Desjardins. En 1966, un nouveau logement québécois sur dix a été principalement financé par elles.

6. Dans une étude sur le rôle des Caisses populaires Desjardins dans le marché de prêts hypothécaires au Canada et au Québec nous faisons constater que ces institutions ont avancé une portion du montant total des prêts effectués dans la Province variant entre 10.8% (1950) et 7.3% (1965). D'autre part, le paragraphe précédent indique que les Caisses populaires Desjardins ont été la source principale de fonds pour 19% (1951) et pour 11% (1966) de tous les nouveaux logements au Québec. Ce décalage entre l'importance relative des Caisses populaires dans le marché des prêts hypothécaires et son importance relative dans le marché des logements est attribuable au fait qu'elles ont financé surtout les logements à bon marché.

7. De cette étude nous pouvons tirer la conclusion suivante: En dépit de l'importance croissante de ces deux sources principales de fonds pour les nouveaux logements: les prêteurs agréés et le gouvernement, à l'heure actuelle, au moins 11% de tous les logements commencés au Québec sont financés par les Caisses populaires Desjardins.

**Tableau II
AUGMENTATION RELATIVE
DES LOGEMENTS
COMMENCÉS PAR
PRINCIPALES SOURCES DE
FINANCEMENT DANS LA
PÉRIODE DE 1951 À 1966,
QUÉBEC ET CANADA (%)**

	Québec	Canada
Sources de financement		
1. La L.N.H. et le gouvernement..	139.0	58.2
2. Prêts conventionnels par les prêteurs agréés.	195.0	281.1
3. Autres sources..	51.1	31.0
a) Caisses populaires.....	5.6	5.6
b) Epargnes personnelles et prêts individuels.....	79.8	34.4
Total.....	60.9	58.6

Source: voir tableau I.

**Tableau I
LOGEMENTS COMMENCÉS PAR PRINCIPALES SOURCES
DE FINANCEMENT, QUÉBEC ET CANADA, 1951 ET 1966
(en unités de logements)**

	QUÉBEC 1951	QUÉBEC 1966	CANADA 1951	CANADA 1966
Sources de financement				
1. Prêts accordés sous l'empire de la L.N.H. et par le gouvernement....	5,296	12,657	34,434	54,474
2. Prêts conventionnels par les prêteurs agréés.....	6,059	17,893	14,486	55,208
3. Autres sources.....	10,958	5,361	35,890	24,775
a) Caisses populaires.....	4,234	4,000	4,234	4,000
b) Epargnes personnelles et prêts individuels.....	6,724	1,361	31,656	20,775
Total.....	22,313	35,911	84,810	134,474

Sources: S.C.H.L.: Mortgage Lending in Canada, A Factual Summary, 1951, tableau 36; Statistique du logement au Canada, 1966, tableau 17.

**Tableau III
LOGEMENTS COMMENCÉS PAR PRINCIPALES SOURCES
DE FINANCEMENT, QUÉBEC ET CANADA, 1951 ET 1966 (%)**

	QUÉBEC 1951	QUÉBEC 1966	CANADA 1951	CANADA 1966
Sources de financement				
1. La L.N.H. et le gouvernement.....	23.7	35.2	40.6	40.5
2. Prêts conventionnels par les prêteurs agréés.....	27.2	49.8	17.0	41.0
3. Autres sources.....	49.1	14.9	42.4	18.5
a) Caisses populaires.....	19.0	11.1	5.0	3.0
b) Epargnes personnelles et prêts individuels.....	30.1	3.8	37.4	15.5
Total.....	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: voir tableau I.

Barrington: perspectives encourageantes

Les perspectives de l'industrie minière sont dans l'ensemble "encourageantes", mais il faudra que le Canada maintienne la compétitivité de son secteur minier s'il veut conserver la place de choix qu'il occupe parmi les grands producteurs mondiaux de minéraux.

C'est ce qu'a déclaré M. J.D. Barrington, président de l'Association Minière du Canada, dans l'allocution qu'il prononçait lors de l'assemblée générale annuelle de l'association.

M. Barrington a souligné que les ressources minières du Canada sont l'une de ses plus grandes richesses, mais, a-t-il ajouté, "dans la mesure seulement où ces richesses peuvent être découvertes, extraites, traitées et commercialisées de façon rentable".

Plusieurs pays, a-t-il déclaré, prennent actuellement conscience de la valeur de leurs ressources minières et adoptent des mesures énergiques pour en faciliter l'exploitation et la vente. Et il a instamment demandé aux autorités fédérales de ne pas perdre de vue ce facteur lorsque les recommandations ayant trait à la réforme fiscale seront présentées dans le prochain Livre blanc.

"Nous ne savons évidemment pas quelles seront les recommandations du Livre blanc dans le domaine de la fiscalité", a-t-il dit. "Mais nous espérons qu'en les préparant on tiendra compte de la nécessité absolue de maintenir un climat fiscal favorable à la croissance économique, au développe-

ment régional et aux investissements canadiens et étrangers, et de conserver les stimulants fiscaux accordés depuis longtemps aux entreprises minières et à leurs actionnaires".

Parlant ensuite de la situation de la main-d'œuvre dans l'industrie, M. Barrington a déclaré que le secteur minier avait accueilli avec satisfaction les mesures prises par le ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration pour faciliter

l'admission de certains immigrants. Ces mesures, a-t-il dit, devraient aider l'industrie minière à lutter contre la pénurie persistante de travailleurs non spécialisés ou semi-spécialisés. Il a ajouté que, de leur côté, les entreprises minières s'efforcent de recruter des travailleurs au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie et dans d'autres pays et il a exprimé l'espoir que ces efforts contribueront à améliorer la situation.

UN JOURNAL UNIQUE INFORMATION JUDICIAIRE (COURT HOUSE DAILY REPORT)

Publié depuis 45 ans

LES PROCÉDURES CIVILES

- Les ACTIONS
- Les JUGEMENTS
- Les SAISIES
- Les FAILLITES
- La LOI LACOMBE

LES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- PERMIS DE CONSTRUCTION
- ENREGISTREMENTS
- ASSIGNATION (transferts de comptes recevables)
- PRIVILEGES
- NANTISSEMENTS

SEULEMENT \$35.00 par ANNÉE

1130 est, Lagachetière, Montréal

523-1182

BANQUE DU CANADA

ANALYSTE DE SYSTÈMES D'ORDINATEURS

OTTAWA

La Banque du Canada demande, pour affectation au poste susmentionné, un homme possédant une vaste expérience de l'analyse, de l'étude et de la programmation des systèmes d'ordinateurs, ainsi que de l'outillage mécanoïde requis. Il sera appelé à participer à l'identification et à l'organisation des projets et à aider à en dresser le calendrier d'exécution. Il sera chargé de mettre au point et de proposer des solutions aux problèmes qui se poseront, et à en faire part à la direction au moyen de démonstrations analytiques et de communications écrites. Il devra en outre diriger l'exécution d'un projet, déjà autorisé, et en coordonner toutes les étapes en tenant compte des répercussions sur les services utilisateurs et de l'outillage mécanoïde et programmoïde dont dispose l'installation.

Les postulants devront justifier d'une expérience antérieure dans l'analyse des problèmes liés aux systèmes d'ordinateurs et dans la mise au point de solutions appropriées, susceptibles à la longue d'être mises en oeuvre. L'aptitude à travailler avec d'autres personnes à l'identification des problèmes et à la description des données et procédés requis, sera un facteur important.

Le traitement de début est à discuter. Toute demande restera confidentielle. Les intéressés sont priés d'envoyer à l'adresse ci-après, sous la mention Confidentiel, l'exposé détaillé de leur formation et expérience:

Le Secrétaire, Banque du Canada
234, rue Wellington, Ottawa 4, Ontario

Le successeur de votre machine à copier est ici. La photographie à sec!

"M-m-m
ça doit venir
de
3m"
COMPANY



Peut-être ne demandez-vous à votre machine à copier qu'une copie lisible de matériel dactylographié. Si c'est la *seule* chose dont vous avez besoin, vous n'utiliserez pas tout le potentiel de la photographie à sec. Mais si vous avez besoin de bonnes reproductions de formules d'affaires en encre-noire-sur-papier-bleu, ou si vous avez à copier des chartes en couleurs, des illustrations pleines couleurs, des pages de livres reliés ou des illustrations en demi-tons — alors vous devez vous renseigner sur la photographie à sec. Cette importante mise au point de chez 3M signifie des reproductions photographiques claires, noir sur blanc, *instantanément*. Sans poudres, produits chimiques ou révélateurs. Simplement de l'électricité et du papier à photocopier. Appelez votre bureau des ventes 3M le plus proche (sous la rubrique "Photocopies" des pages jaunes) et prenez rendez-vous pour une démonstration.

Business Communications Division **3m**
COMPANY

L'usine-pilote de Saint-Malo contribue à l'expansion de l'industrie minière

L'usine-pilote du ministère des Richesses naturelles, inaugurée en février 1960 et située au centre industriel de Saint-Malo dans la Capitale, est un des organismes gouvernementaux qui, au Québec, par leurs travaux de recherche appliquée, contribuent à maintenir le rythme de l'expansion de notre production minière dont la valeur annuelle -- (actuellement environ \$750,000,000) -- double tous les huit ans.

Toutes proportions gardées, cette expansion est plus rapide même que

l'accroissement de la production minière des Etats-Unis dont la valeur annuelle met non pas huit, mais dix-sept ans pour doubler.

A l'usine-pilote du ministère des Richesses naturelles, des scientifiques, sous la direction de M. Jean-Paul Bolduc, ingénieur métallurgiste, contribuent à la mise en exploitation de nouvelles installations minières ou à l'amélioration du rendement d'installation déjà existantes, en déterminant les modes les plus avantageux de traitement des minerais et en améliorant les méthodes de concentration.

Etudes techniques

C'est ainsi que l'équipe s'attaque, depuis quelque temps, à un problème technique dont la solution pourrait avoir des conséquences financières appréciables pour le Québec: comment utiliser les quantités considérables d'un minerai québécois qui contient, à la fois, du fer et du titane, mais que les aciéries ne peuvent pas employer maintenant parce qu'il n'existe pas encore de procédé économique pour isoler les deux métaux tels qu'on les trouve dans la roche? Répondre à cette question serait ouvrir un champ neuf à l'industrie, en donnant de la valeur à des gisements inexploités jusqu'ici. Parvenir au but visé serait d'autant plus intéressant que la consommation de titane, utilisé dans des alliages et pour la fabrication de pigment blanc (peinture), va sans cesse en augmentant.

Le molybdène

Le personnel de l'usine-pilotes'efforce également de trouver un moyen de concentrer un minerai de molybdénite dans lequel la présence de talc a causé jusqu'ici des difficultés considérables.

Une cinquantaine de travaux de ce genre sont confiés chaque année à l'usine-pilote. Dans leurs recherches, les scientifiques ont recours à des "procédés mécaniques"; ils disposent d'échantillons de minerai dont le poids peut varier entre: quelques livres et plusieurs centaines de tonnes.

M. Robert Letendre est nommé conseiller général à l'Industrie

Conseiller spécial auprès du gouvernement, monsieur Robert Letendre vient d'être nommé Commissaire général à l'Industrie.

Son rôle consiste notamment à: -- promouvoir l'implantation au Québec de nouvelles industries étrangères; -- coordonner, en liaison avec le ministre de l'Industrie et du Commerce, les activités visant à encourager les investissements et l'industrialisation; -- favoriser la décentralisation industrielle.

La création de ce poste apporte la preuve de la volonté du Québec de multiplier ses échanges avec l'extérieur, tant en Amérique du Nord qu'en Europe.

Elle s'inscrit dans une politique d'ensemble visant au développement, avec le concours de capitaux canadiens et étrangers, de l'industrie québécoise.

Licencié en Sciences commerciales, monsieur Robert Letendre a assuré pendant quatre ans la direction du service commercial de la Chambre de commerce de Montréal. Par la suite, il devait se spécialiser dans l'organisation d'expositions.

En 1954, il participe à Montréal à la réalisation de l'exposition "Québec puissance industrielle" qui devait connaître un grand retentissement. Puis, pendant quatre ans, il s'occupe de la Foire Internationale de Montréal et, en 1963, il est nommé président de l'Exposition Technique Française qui se tient à Montréal.

Avant d'entrer au service du gou-

vernement, en juillet 1966, monsieur Robert Letendre a occupé pendant plus de trente mois le poste de Directeur de la participation étrangère à l'Expo 67.

NOMINATION CIMENT QUEBEC INC.



M. J.-UBALD BOYER

M. Ernest J. Papillon, président de Ciment Québec Inc., annonce la nomination de M. J.-Ubaldo Boyer au poste de vice-président et administrateur. Cette nomination reflète l'expansion que prend cette compagnie.

M. J.-Ubaldo Boyer est aussi président honoraire de la Banque Provinciale du Canada, administrateur de Crown Life Insurance Co. et administrateur de nombreuses autres compagnies.

M. Boyer a été décoré récemment Chevalier de l'Ordre Souverain et Militaire de Malte.

Les petites choses qui font du Reine Elizabeth un grand hôtel.



Nous sommes en plein coeur de la ville la plus excitante du pays! Petite chose de grande importance.

Le Reine Elizabeth ne serait plus le Reine Elizabeth, érigé ailleurs qu'en ce centre-ville grouillant d'activités de toutes sortes.

Ce ne serait pas non plus un grand hôtel sans une foule d'autres petites choses. Le café au lait au lit et le jus d'orange du petit déjeuner... fait, bien sûr, de vraies

oranges pressées car nous n'oserions jamais vous servir un jus en conserve.

D'un étage à l'autre, d'un couloir à l'autre, partout, vous êtes notre préoccupation quotidienne. A votre prochaine visite, attardez-vous un peu. Vous verrez comme c'est agréable, tous ces petits soins dont on vous entoure.

Un hôtel du CN administré par Hilton of Canada. Chambre simple à partir de \$14.00, chambre double à partir de \$19.00. Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'hôtel Vancouver (un hôtel du CN) et le Montréal Aéroport Hilton.

Pour réservation, communiquez avec votre agent de voyage ou avec l'un des services de réservation de n'importe lequel des hôtels Hilton.



Le Reine Elizabeth
Montréal

Le prochain conflit opposera les nations pauvres aux nations riches

Malgré les difficultés économiques qu'elle connaît, la Grande-Bretagne fait des efforts pour assurer la défense du monde libre tant à l'intérieur de l'OTAN que par les forces militaires qu'elle entretient dans diverses parties du monde, mais ce n'est pas ainsi que se déroulera le prochain grand conflit, selon le Haut Commissaire de la Grande-Bretagne au Canada.

Le conflit réel, a dit Son Excellence Sir Henry Lintott, K.C.M.G., à l'occasion du déjeuner hebdomadaire de la Chambre de Commerce de Montréal, sera celui qui opposera les nations riches et les nations pauvres, les peuples privilégiés et ceux qui souffrent de privation, les pays industrialisés et ceux qui sont en voie de développement.

Ce problème, dit-il ne sera pas résolu par des moyens militaires.

Ces problèmes sont d'ordre économique et social et exigent sagesse et expérience. Il existe en Grande-

Bretagne de ces qualités qui aideront à la solution de ce conflit.

La décadence de la G.-B.

Le Haut Commissaire a expliqué la décadence de la Grande-Bretagne après le dernier conflit mondial. Elle avait alors à sa charge un énorme empire et des bases militaires partout dans le monde. Mais pour faire face au coût de la guerre, la G.-B. a dû liquider les investissements qu'elle possédait et contracter par ailleurs de lourdes dettes.

Par ailleurs, quand les colonies ont accédé à l'indépendance, la G.-B. a dû y maintenir des bases militaires qui ont coûté très cher à l'économie de la Grande-Bretagne.

Pays importateur

Privé des sources d'approvisionnement que constituaient les

colonies et privé des revenus de ces colonies, la Grande-Bretagne s'est vue obligée d'importer pour \$15 milliards par année en denrées alimentaires et en matières premières et payer à même les devises des exportations et même un peu plus. Il en est résulté des pressions sur la livre sterling dont la crise de 1967 constitue un aboutissement logique.

La dévaluation

Le Haut Commissaire a dit que l'effet de la dévaluation consiste à augmenter l'attrait -- au point de vue prix -- d'une vaste gamme de produits vendus partout dans le monde.

A ceux qui s'étonnent que les exportations n'ont pas subi une baisse de prix comparable à la dévaluation, il explique que la dévaluation signifie pour certains une hausse de leurs coûts d'achat des

matières premières étrangères. D'autre part, la Grande-Bretagne n'est pas une institution de bienfaisance et le but de la dévaluation n'est pas de rendre la vie moins chère aux étrangers.

La révolution industrielle

Le Haut Commissaire a dit que la Grande-Bretagne a connu une véritable révolution industrielle dont les effets se font sentir dans plusieurs fusions industrielles importantes. Par ailleurs, le pays a innové en de nombreux secteurs technologiques: de nombreuses inventions théoriques et pratiques ont servi à la construction de l'ordinateur électronique tandis que plus de la moitié des compagnies aériennes du monde utilisent des moteurs à réaction britanniques.

Le Marché commun

Le Haut Commissaire ajoute que l'une des raisons de la Grande-

Bretagne d'adhérer au Marché commun est un problème économique parce que seule une Europe forte économiquement par l'apport de la technologie britannique pourrait fournir une capacité économique égale à celle des Etats-Unis.

Par ailleurs, il existe également des raisons politiques motivant l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Cela permettrait au vieux continent européen, après avoir tant donné au monde, d'exercer de nouveau une influence réelle sur la scène internationale.

Recherche de la paix

Il ajoute que les préoccupations de la Grande-Bretagne sont d'ordre internationales ne fut-ce que parce qu'ils sont ceux d'une grande nation commerçante. Notre politique étrangère demeure la même: la recherche de la paix par tous les moyens, par le truchement des Nations unies, avec l'aide du Commonwealth, en travaillant à une détente avec les pays communistes et au développement des nations pauvres.

Steinberg's Ltd.

Au cours de l'année fiscale de 1968, les bénéfices de Steinberg's Ltd. devraient atteindre \$8.9 millions ou \$1.30 l'action comparativement à \$7.7 millions ou \$1.11 l'action pour l'exercice de 1967 terminé le 31 juillet 1967, selon Pitfield, Mackay, Ross & Co.

Famous Players Canadian Corp. Ltd.

Les résultats des opérations de Famous Players Canadian Corp. Ltd., malgré des conditions climatiques défavorables en janvier, sont en hausse comparativement à la période correspondante de 1967.

Les bénéfices nets pour l'année 1967 ont augmenté de 15% à \$3,543,362 soit \$2.04 l'action et les admissions dans les cinémas ont augmenté de 19% à \$42,769,156 comparativement à des bénéfices nets de \$3,078,716 (\$1.77 l'action) et des admissions pour \$35,933,359 en 1966.

Les résultats incluent un revenu de dividende de \$1,180,313 en 1967 et \$1,460,166 en 1966 et des bénéfices provenant de la vente de valeurs au montant de \$369,962 en 1967 et de \$412,690 en 1966.

Domtar Fine Paper

La Société Domtar Fine Papers Ltd., fabricants des papiers fins Howard Smith, vient d'adopter un mode d'emballage entièrement nouveau pour les papiers fins de format commercial qu'elle destine à sa clientèle.

Huit qualités différentes de papier fin dont les feuilles, 8 1/2 x 11 et 8 1/2 x 14 découpées avec précision et contenues en paquets individuels de 500, seront désormais disponibles pour utilisation par la clientèle commerciale et industrielle de Domtar. Ces feuilles sont enveloppées d'un papier spécial qui élimine la pénétration d'humidité et empêche l'ondulation du papier. Les paquets sont à leur tour placés dans des contenants de carton dont la conception et les dimensions, soigneusement calculées, conviennent tout spécialement à l'expédition et à l'entreposage sans risque d'endommager leur contenu.

L'employée préposée à l'économat reconnaîtra facilement le stock des papiers Domtar car chaque paquet individuel et chaque contenant sont clairement identifiés par la marque de commerce DOMTAR et la mention "Howard Smith" apparaissant en bleu et noir sur fond blanc.

**Chez Avis,
une copie de cette annonce
accompagnera chaque chèque de paye.**



**De nos jours, les
gens ont du mal à
croire tout ce qu'ils
lisent dans les an-
nonces.**

Pour qu'il y ait d'autres chèques de paye.

Et avec raison.

**Parce que beaucoup de ces belles promesses
sont loin d'être toujours tenues.**

**Et hélas, ce genre de choses arrive parfois chez
Avis.**

**Car il suffit d'un coffre sale ou d'une roue de
secours à plat pour faire mentir les annonces Avis,
même si la Plymouth est bien astiquée.**

**Que les autres fassent les affirmations qu'ils
veulent, mais il faut que la publicité d'Avis dise
la vérité.**

**Car, surtout maintenant que nous talonnons le
chef de file, nous ne pouvons pas nous permettre
de faire mentir nos annonces. Puisque nous y
disons: nous faisons plus d'efforts.**

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

L'assurance-santé d'Ottawa: un non-sens économique et constitutionnel (DUGRÉ)

"L'obstination du gouvernement fédéral de vouloir coûte que coûte mettre en oeuvre son plan d'assurance-santé universelle est un non-sens économique et constitutionnel. De plus, le sort fait au Québec et à Montréal en particulier en ce qui concerne les projets d'investissements fédéraux est, sur certains points tels les travaux publics, le port de Montréal et l'aéroport de Dorval, très insatisfaisant, si l'on compare avec ce qui a été prévu pour le prochain exercice financier ailleurs au Canada, et loin de répondre à nos besoins urgents".

Tels sont les commentaires du président de la Chambre de commerce du Québec, M. Roland Dugré, Ing. d'Asbestos, à la suite de l'annonce récente des intentions du gouvernement fédéral et de certaines de ses agences opérant dans les domaines mentionnés.

La juridiction des provinces

Concernant l'assurance - santé universelle, M. Dugré a rappelé que son organisme est d'accord avec une formule d'assurance-santé pour ceux qui sont dans le besoin. "Le plan fédéral actuel est présenté contre le gré de la majorité des provinces et ce qui est plus grave, c'est qu'il s'agit d'une initiative du fédéral dans une sphère d'activité relevant de la juridiction des provinces. La plupart d'entre elles, dont le Québec, ont clairement indiqué qu'elles n'étaient pas financièrement ou autrement prêtes à s'embarquer dans une telle galère. Malgré tout le fédéral procède. Peut-être deux provinces suivront-elles le 1er juillet prochain. Toutes les autres paieront alors pour leur assurance-santé. L'on imagine la pression qui sera ainsi créée sur les autres provinces pour aller chercher leur part du gâteau. C'est du chantage".

Un régime du Québec

"Dans de telles circonstances, nous serions prêts à suggérer que la province de Québec récupère sans conditions du fédéral la partie qui devrait normalement lui être versée si elle appliquait le régime. Ces sommes pourraient être dépensées chez nous pour ce qu'on estimerait être nos véritables priorités. De toute façon, dans la conjoncture économique actuelle, ce projet est nettement inflationnaire et c'est là une conséquence notoire du gouvernement fédéral que de vouloir le mettre en opération à tout prix alors qu'on ne sait plus où couper pour réduire les dépenses gouvernementales".

Les investissements d'Ottawa

"D'autre part, si l'on en croit l'interprétation récente du Livre

Bleu du ministre des finances, M. Sharp, faite dans nos journaux et non démentie par la suite, les dépenses du fédéral pour les travaux publics seraient en 1968-69 plus de trois fois plus grandes en Ontario qu'au Québec. Cette situation serait particulièrement due aux travaux d'aménagement de la capitale nationale. Il est étrange qu'à ce dernier chapitre on ne trouve presque rien à dépenser du côté québécois du district de la capitale nationale", d'ajouter M. Dugré.

"Par ailleurs, la Commission des Ports nationaux nous annonce que c'est à Halifax de préférence à Montréal que seront faits les prochains investissements pour doter un port de l'est canadien des facilités de manutention des "containers", cette formule d'avenir dans le transport maritime. En ce faisant on laisse sous-entendre du même coup que la navigation d'hiver sur le Saint-Laurent présenterait de moins en moins d'intérêt".

"Enfin, le Ministère des transports prévoit une somme de neuf millions de dollars pour des nouvelles installations à l'aéroport de Toronto et aucun crédit de même nature pour Dorval. Pour l'aéroport international de notre métropole, on jongle encore avec des plans à long terme tandis que tous les investissements à Toronto sont réalisés en fonction d'une planification bien arrêtée".

Le chômage

"Toutes ces nouvelles, de conclure le président de la Chambre de commerce du Québec, nous arrivent à un moment fort inopportun. Nous avons au Québec un des taux de chômage les plus élevés au Canada, la construction est

plongée dans un marasme relatif et notre principal port de mer ainsi que notre aéroport international risquent tous deux de perdre rapidement de leur importance si on ne les adapte pas sans délai aux exigences nouvelles des transports. Au moment où, pour toutes sortes de raisons, il est essentiel de faire avancer ces choses et de respecter l'autonomie des provinces, le fédéral nous défavorise et prend à nouveau des initiatives coûteuses là où il n'a pas affaire constitutionnellement. Nous protestons énergiquement contre ces initiatives et nous faisons appel à une aussi bonne compréhension du gouvernement fédéral lorsque de tels gestes concrets sont posés que lorsqu'il est question de langue ou de culture au Canada".



Bombardier Ltée

M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Limitée, annonce une réorganisation au sein du personnel de la Division Ski-Doo.

M. C.R. Bourassa se voit assigner la responsabilité des Divisions Ski-Doo pour le Québec et l'Ontario en plus d'être responsable de la Mise en Marché du Ski-Doo au Canada et aux Etats-Unis.

M. Gaston-Guy Pelletier, assistant de M. C.R. Bourassa, est maintenant promu gérant des ventes de la Division Ski-Doo pour le Québec. M. Pelletier remplace M. Gaston Bissonnette qui sera responsable de la Division de la Recherche et de Développement.

M. Guy Lussier, assistant-gérant des ventes de la Division Ski-Doo pour le Québec, apportera une attention spéciale à l'analyse des ventes et relations avec les vendeurs.

M. Jean-Yves Blouin sera responsable de la promotion et des accessoires du Ski-Doo.

M. William J. Jackson, Barrie, conserve son poste de gérant des ventes du Ski-Doo pour l'Ontario.

Treize pays exposeront \$15 millions de machinerie en mai à Bonaventure

Au moins 13 pays exposeront leur équipement et leur machinerie à la troisième Exposition Canadienne Biennale de Machinerie et d'Entretien d'Usine qui se tiendra à la Place Bonaventure, à Montréal, du 28 au 31 mai 1968.

Le matériel d'entretien et la machinerie de production, d'une valeur totale de plus de \$15 millions, proviendront des pays suivants: Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Japon, Italie, Australie, Tchécoslovaquie, Union Soviétique, Suède, Hongrie et Suisse.

Cette foire commerciale, la plus importante du genre jamais vue à Montréal, rassemblera plus de

300 exposants. La variété du matériel exposé ira des machines-outils aux chaudières, des instruments de précision aux appareils de manutention.

Cette exposition, qui couvrira près de deux fois la superficie de celle qui a eu lieu la dernière fois en 1966, comprendra environ 625 stands dans le hall Concordia de la Place Bonaventure.

Commanditée par le "Industrial Management Clubs of Canada", on s'attend à ce qu'il attire pendant les quatre jours plus de 18,000 directeurs et surintendants d'usines, ingénieurs et autres acheteurs de toutes les parties du Canada.

D'après les rapports reçus des

exposants, plusieurs des nombreux produits seront présentés pour la première fois au Canada. La participation étrangère comprendra un groupe de firmes britanniques réunies au sein de la Fédération des fabricants d'outillage britanniques.

La section de Montréal de l'I.M.C.C. tiendra des conférences

et colloques sur l'organisation et la gestion industrielle. Les heures de conférences et de visites des stands seront réparties de telle manière que le public puisse assister à toutes les manifestations.

L'exposition ouvrira ses portes le mardi 28 mai, à midi. Le public pourra la visiter de 12 h. à 22 h., les mardi, mercredi et jeudi, et de

10 h. à 17 h., le vendredi, 31 mai.

L'exposition Canadienne de Machinerie et d'Équipement d'Usine est une des 20 foires commerciales et industrielles organisées et administrées par "Les Expositions Commerciales et Industrielles du Canada", 481, University Avenue, Toronto 2.

Des experts soviétiques en tournée des exploitations d'amiante du Québec

Une équipe de sept experts en amiante de l'URSS, débarquée cette semaine d'un avion à réaction en provenance de Moscou, entreprend

une visite officielle de 16 jours.

Durant leur séjour au Canada, les experts soviétiques feront une tournée des exploitations minières à ciel ouvert et souterraines ainsi que des installations de broyage, d'expédition, de contrôle de la qualité et de recherches des régions d'Asbestos et de Thetford Mines des Cantons de l'Est.

A titre d'invités de l'Association des mines d'amiante du Québec, ils visiteront quatre des huit compagnies productrices d'amiante du Québec. Le soir de leur arrivée à Montréal, ils seront accueillis à une réception offerte par le président de l'AMAQ, W.W. Oughtred.

Le groupe rencontrera également des manufacturiers d'équipement d'extraction et de broyage d'amiante, à Montréal et Sherbrooke, et s'entretiendra avec des dirigeants du ministère de l'énergie, des mines et des ressources naturelles, à Ottawa.

Selon le directeur général de l'Association des mines d'amiante du Québec, Paul Filteau, les experts soviétiques sont particulièrement intéressés à la technologie canadienne de bonification, de contrôle des méthodes et de production, aux techniques et à l'équipement de suppression de la poussière ainsi qu'aux méthodes d'évaluation de la qualité des produits manufacturés contenant de la fibre d'amiante.

Les membres de la délégation soviétique sont: Y.P. Fokeev, chef mécanicien du service central de l'industrie de l'amiante, attaché au ministère soviétique des matériaux de construction; A.G. Molchanov, chef de section de l'institut de recherche pour l'industrie de l'amiante; V.K. Kuchik, chef ingénieur de l'institut d'esthétique "Uralmekhobr"; N.I. Korepin, directeur adjoint d'"Uralasbestos"; B.I. Zarubin, interprète, professeur d'anglais à l'institut pédagogique Sverdlov; V.K. Vyalykh, chef ingénieur de la société Kustanay Asbestos, et P.Y. Titarenko, chef du service central des relations avec l'industrie de l'amiante, et attaché au ministère soviétique des matériaux de construction.

Extrait principalement dans la région des Monts Oural, l'amiante soviétique accuse une production que l'on croit légèrement supérieure aux 1,440,000 tonnes estimatives produites au Canada l'an dernier. Le gros de cette production est absorbé par l'industrie interne de la construction, contrairement à la production du Canada dont 95% est exportée à quelque 86 pays du monde.

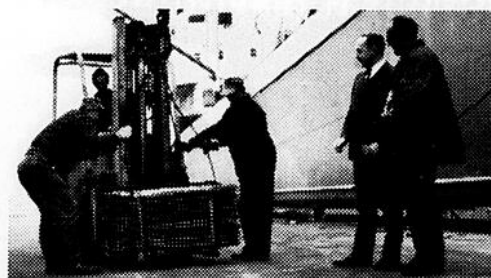
Philipps Cables Ltd.

Les ventes de Philipps Cables Ltd. se sont élevées à \$59,376,000 pour l'année 1967 et ont peu varié comparativement à 1966 (\$59,415,000).

Les bénéfices nets ont baissé de 9% à \$3,525,000 (89 cents l'action) en 1967 comparativement à \$3,879,000 (98 cents l'action) en 1966.



Vern commence sa journée par une ronde dans tous les bâtiments de la raffinerie, y compris celui de l'expédition. Il vérifie avec les chefs des travaux la marche de la production. Pas surprenant qu'il fasse de la gymnastique chaque matin!



Nous avons des clients en Australie, au Chili, en Colombie, en Allemagne de l'Ouest, à Hong Kong, en Italie, au Japon, en Inde, en Corée, en Nouvelle-Zélande, au Pakistan, au Pérou, aux Philippines, à Taiwan, en Uruguay et au Venezuela et ailleurs! Et une partie du nickel expédié par Vern a servi à la construction de la sonde lunaire Surveyor qui repose aujourd'hui sur la lune.



Une de mes fonctions principales, c'est de garder un stock de nickel sous toutes les formes exigées par nos divers clients, et d'assurer l'expédition à la date prévue.

Vern Barker a expédié du nickel à peu près partout dans le monde

Et même un peu sur la lune

Vern Barker, directeur adjoint de notre raffinerie à Port Colborne, pourrait croire que le monde est à sa porte, à demander du nickel.

Et au fond, il n'aurait pas tout à fait tort. A peu près tous les pays du monde libre ont besoin de nickel, et le travail de Vern Barker est de le leur procurer. Il doit voir à ce que les matières premières, après l'extraction et la fonte, soient transformées à

temps et en quantité suffisante pour remplir les commandes d'une incroyable liste de clients. Ensuite, il doit voir à ce que l'expédition soit faite à temps.

Tout cela sert le Canada. En vendant du nickel dans le monde, l'International Nickel fait entrer des devises étrangères au pays. Et cette demande soutenue pour le nickel créera de nouveaux emplois pour les Canadiens.

INTERNATIONAL NICKEL

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED



l'économie du Québec

REVUE ANNUELLE TRAITANT DES ACTIVITÉS
FINANCIÈRES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES
DU QUÉBEC

Le 25 mars prochain, LES AFFAIRES publiera son TROISIÈME supplément annuel consacré à l'Economie du Québec. A cette occasion, nos rédacteurs, assistés de plusieurs experts en économie, finance et commerce, consacreront leurs efforts à démontrer que l'avenir du Québec est intimement lié au développement de l'industrie manufacturière. C'est en effet ce secteur qui assurera un développement rationnel des autres secteurs de l'activité économique du Québec.

Dans la conjoncture actuelle, afin d'être en mesure d'analyser l'évolution des structures des nombreuses entreprises qui dépendent des industries manufacturières, il est essentiel de connaître les différents facteurs qui sont à l'origine du développement industriel du Québec.

Depuis quelques années, il semble que le Québec évolue de plus en plus vers un accroissement naturel de son secteur manufacturier. On se rend compte également que c'est le secteur des matières premières qui est le plus en mesure de favoriser cet accroissement d'envergure. C'est ainsi qu'avec ses vastes ressources en énergie électrique, en réseaux de transport, en main-d'œuvre qualifiée et en matériaux de tous genres, le Québec dispose d'une foule de facteurs favorisant l'implantation de nouvelles industries manufacturières.

Enfin, nous analyserons la position du Québec en fonction des marchés extérieurs. Avec l'accessibilité du marché international, il est possible d'exporter à des prix concurrentiels en autant que notre industrie sera à l'avant-garde des techniques de fabrication et de distribution. Dans cette optique, nous ferons une rétrospective des nombreux services mis à la disposition de l'homme d'affaires par nos différents gouvernements.

**PROFITEZ DE CETTE OCCASION UNIQUE POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ENTREPRISE
A PLUS DE 49,000 CLIENTS ACTUELS OU EVENTUELS**

TIRAGE DE QUALITÉ

Plus de 20,000 abonnés reçoivent **LES AFFAIRES** chaque lundi.

Distribution par secteurs du tirage au 29 janvier 1968:

1. — Manufacturiers.....	2,954
2. — Distributeurs.....	5,019
3. — Entreprises de service.....	2,615
4. — Banques.....	1,180
5. — Courtiers en valeurs.....	212
6. — Gouvernements.....	988
7. — Assurance.....	1,118
8. — Trusts et compagnies de finance.....	775
9. — Professionnels.....	2,848
10. — Divers.....	3,726
11. — Non classés par industries ou entreprises	128
Tirage total.....	*21,563

* Ce chiffre comprend 1,298 abonnements sujets à renouvellement.

Selon Sondage de Marché de Montreal Ltée, le nombre de lecteurs par exemplaire atteint 2.4. Avec plus de 20,504 lecteurs, le journal **LES AFFAIRES** vous permet d'atteindre plus de 49,000 clients éventuels.

AUDITOIRE DE QUALITÉ

Voici quelques renseignements portant sur le lecteur moyen tel que relevé par Sondage de Marché de Montreal Ltée.

Le lecteur moyen est:

- âgé de 35 ans
- a un revenu annuel de \$12,000

Entreprises où il travaille

- 54% ont un chiffre de ventes annuel supérieur à \$ 1/2 million
- 62% des lecteurs occupent une position au niveau exécutif
- 56% des entreprises où il travaille emploient plus de 10 employés

Le lecteur moyen et **LES AFFAIRES**

- 59% des abonnés lisent **LES AFFAIRES** page par page
- 82% des abonnés estiment être bien renseignés par **LES AFFAIRES** sur le Québec
- 87% s'estiment satisfaits ou très satisfaits du journal **LES AFFAIRES**
- 50% des abonnés passent leur exemplaire à d'autres lecteurs. La moyenne obtenue dans les réponses atteint 2.4 lecteurs par exemplaire
- 68% des abonnés s'intéressent activement aux éditions spéciales publiées par **LES AFFAIRES**

JOURNAL DE QUALITÉ

REDACTION

En plus de son personnel permanent de rédacteurs, **LES AFFAIRES** compte parmi ses collaborateurs réguliers, des spécialistes tels que: François Gauthier, économiste et professeur à l'Université Laval; Charles Atala, L.L.L., conseiller en droit International; Patrick Allen, L.Sc.Comm., conservateur de la bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales; René Callès, courtier d'assurance agréé; Dr. William H. Pugsley, professeur à la faculté de commerce McGill; Gilles Besner, B.A., L.L.L., directeur du service d'expansion des affaires au Montreal Trust; Claude Guy, vice-président de Brault, Guy, Chaput Inc.

CONTENU

Nouvelles, commentaires et analyses des tendances économiques et des événements financiers, industriels et commerciaux. En plus à chaque semaine: éditorial, cotes de la Bourse, cotes des fonds mutuels, cotes des obligations et analyses boursières.

Contrat publicitaire

Date _____

Les Affaires

635 est, Henri-Bourassa, Mtl, P. Qué.

6 Charles St, East, suite 213, Toronto 5, Ont.

SVP, auriez-vous l'obligeance de réserver _____ lignes agates d'espace pour votre numéro spécial "L'ECONOMIE DU QUEBEC" qui sera publié le 25 mars 1968. (la date limite pour expédier votre matériel publicitaire est le 20 mars 1968).

Nous acceptons de déboursier la somme de \$_____ sur réception d'une copie du numéro spécial dans laquelle notre annonce paraîtra.

Entreprise _____

Autorisé par _____

Poste occupé dans l'entreprise _____

Adresse _____

TARIFS PUBLICITAIRES

1 page (1,000 lignes agates).	\$650.00
3/4 page (750 lignes agates).	487.50
1/2 page (500 lignes agates).	325.00
1/4 page (250 lignes agates).	162.50
1/8 page (125 lignes agates).	81.25
1/16 page (62 1/2 lignes agates)	40.60
Carte d'affaires (2 col. x 2" haut)	34.40
Couleurs supp.....chacune	90.00
4 couleurs (process).....extra.	300.00

**CES TAUX NE S'APPLIQUENT PAS AUX
CLIENTS OU AGENCES QUI ONT DES
TARIFS PRESERVES PAR CONTRAT.**

Messieurs, veuillez m'expédier sans délai les informations indiquées ci-dessous:

- ☐ Etude de marché
- ☐ Rapport ABC du tirage payé au 30 décembre 1967
- ☐ Distribution géographique du tirage payé
- ☐ Liste des annonceurs en 1967
- ☐ Liste des numéros spéciaux qui seront publiés en 1968
- ☐ Carte de tarifs
- ☐ Exemplaires du journal
- ☐ Messieurs, je suis disposé à rencontrer un de vos représentants sans obligation de ma part.

COUP D'OEIL À LA BOURSE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MONTREAL	MARCHE INDECIS Asbestos 20 1/2 + 1/2 CPR 51 5/8 + 3/8 Canada Cement 27 1/2 - 3/8	LEGERES GAINS CSL 26 3/4 + 1/2 CPR 51 1/4 - 1/4 Imperial Tobacco 13 1/2 + 1/4	BELLE PERFORMANCE CPR 52 + 3/4 B-A Oil 40 5/8 + 7/8 Moore Corp. 28 5/8 + 1/4	GAINS DES INDUSTRIELLES Asbestos 21 3/4 + 1 1/4 Famous Players 47 + 1 Robert Morse 19 + 3/4	LEGERE BAISSE Alcan 33 3/8 + 1/8 B-A Oil 40 1/4 + 3/4
INDUST COMBINES	155.78 + 0.06 125.63 + 0.30	155.88 + 0.10 146.55 + 0.09	156.88 + 1.00 147.45 + 0.90	157.94 + 1.06 148.09 + 0.64	157.44 - 0.50 147.71 - 0.29
TORONTO	TENDANCE MIXTE Falconbridge 97 3/4 + 3/4 Inco 108 1/2 - 2 1/2 Rio Algom 30 1/2 - 1/2	MARCHE HESITANT Inco 109 + 1/2 Falconbridge 97 1/2 - 1/4 Scurry-Rainbow 35 7/9 - 7/8	BONNE POUSSEE Cominco 24 1/2 + 1 Inco 112 + 3 Scurry-Rainbow 37 1/2 + 1 5/8	LEGERES GAINS Inco 114 + 2 Fraser Co. 20 1/4 + 1 1/4 Can. Superior 40 7/8 + 1 5/8	GAINS FRACTIONNAIRES Inco 113 1/2 - 1/2 Scurry Rainbow 38 + 1/8
METEAUX HUILES	98.68 + 0.03 185.72 + 0.57	98.75 + 0.06 186.20 + 0.48	98.71 - 0.04 188.61 + 2.41	99.35 + 0.64 189.26 + 0.66	99.80 + 0.45 189.93 + 0.67
NEW YORK	GAINS MODESTES 839.11 + 2.77	GAINS FRACTIONNAIRES 843.10 + 4.45	GAINS ELEVES 849.23 + 6.13	BOURSES FERMEES FETE DE WASHINGTON	PRISE DE PROFIT 849.80 + 0.57
DOW JONES					

Le dollar et le système monétaire international

(Sous ce titre, nous reproduisons la partie du rapport économique du président Johnson adressé le 1 février au Congrès des Etats-Unis dans laquelle il traite du dollar américain et du système monétaire international. Ce texte provient de l'ambassade américaine à Paris).

Les intérêts des grandes nations sont liés tout aussi étroitement en ce qui concerne le système monétaire international. Pour notre part, une responsabilité spéciale nous est dévolue puisque le dollar est une devise mondiale, largement utilisée par les entreprises commerciales étrangères, et détenue, au même titre que l'or, en tant qu'avoir de réserve, par les diverses banques nationales.

Notre déficit, au cours des dix années qui viennent de s'écouler, a drainé vers l'étranger plus de dollars que les entreprises de ces pays n'en avaient besoin, ou que les gouvernements étrangers ne désiraient

en acquérir pour augmenter leurs réserves. Une grande partie de ces dollars a servi à acheter de l'or aux Etats-Unis.

La spéculation née des tensions imposées au système monétaire international a eu pour effet de faire sortir de nouvelles quantités d'or des réserves mondiales -- en particulier des nôtres.

Les réserves d'or des Etats-Unis ont donc diminué jusqu'à ne plus représenter que 12 milliards de dollars. Elles sont encore amplement suffisantes pour faire face aux demandes prévisibles, mais la persistance d'importants déficits américains constituerait un danger pour

le système monétaire international tout entier.

Nous nous sommes fermement et clairement engagés à maintenir la convertibilité du dollar en or au taux de 35 dollars l'once. Nous n'accepterons pas un relèvement de ce prix. La valeur du dollar continuera à être égale, sinon supérieure, à celle de l'or.

Débloquage de nos réserves d'or

Je demande par conséquent au Congrès de prendre des mesures rapides pour dégager nos réserves d'or, afin qu'elles puissent répondre sans équivoque possible à leur véritable but: assurer la convertibilité internationale du dollar en or au taux de 35 dollars l'once.

La législation qui exige la couverture en or des billets de la banque fédérale est dépassée depuis longtemps -- ce n'est pas sur ce

mythe que doit se fonder aujourd'hui une politique monétaire prudente.

La couverture or n'est pas nécessaire pour donner de la valeur au dollar -- cette valeur découle de la productivité de notre économie.

En revanche, l'obligation de maintenir ces réserves incite certains Etats étrangers à se demander si l'ensemble de nos stocks d'or est véritablement disponible pour garantir notre engagement de vendre le métal au prix de 35 dollars. La suppression de cette obligation leur prouvera que nos actes répondent à nos paroles.

Je demande au Congrès d'agir rapidement, et de démontrer ainsi au monde la volonté des Etats-Unis de faire face à leurs obligations économiques internationales.

Droits de tirage spéciaux

A mesure que l'équilibre s'établit, le monde ne peut plus compter sur le dollar pour augmenter à l'avenir, dans une proportion importante, ses réserves en devises.

Il ne peut pas non plus compter sur l'or, dont la production tend à se stabiliser en dépit d'une utilisation industrielle et d'une thésaurisation privée accrues. Il lui est nécessaire de trouver un type d'avoirs de réserve qui soit universellement acceptable en tant que supplément à l'or et au dollar, et qui puisse être créé en quantité suffisante pour réaliser l'expansion désirée des réserves mondiales.

NOMINATION CHEZ HILROY



M. K. E. CHRISTMAS

Le conseil d'administration de Hilroy Envelopes & Stationery Limited annonce la nomination à la présidence de la Canada Envelope Company (Montréal, Québec) de M. K.E. Christmas.

La Canada Envelope Company, une importante filiale de Hilroy, a des usines à Montréal, Toronto et Stellarton, Nouvelle-Écosse.

M. Christmas est depuis longtemps lié à l'industrie de la papeterie, et il est bien connu dans le milieu du commerce et des arts graphiques au Canada.

Le plan d'établissement de droits de tirage spéciaux adopté à Rio de Janeiro en septembre dernier répond à ce besoin. Il renforcera de manière fondamentale -- et par la suite transformera radicalement -- le système monétaire international au cours des années à venir.

L'accord doit être ratifié promptement et mis rapidement en oeuvre à une échelle appropriée. Je demanderai au Congrès d'approuver la participation de notre pays à ce programme.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

L'Assemblée Générale des Actionnaires du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, convoquée pour le mardi 12 Mars 1968, se tiendra à 15 heures, à PARIS, 18 avenue de l'Opéra.

Le Secrétaire Général,
B. LECLERC

Washington abandonne la couverture-or

Alors que la couverture or n'existe plus au Canada pour le dollar canadien depuis les années de la dernière guerre, Washington a décidé de la faire disparaître que 25 années plus tard, soit mercredi dernier alors que la Chambre des représentants, par un vote de 199 contre 190 a décidé de se rendre à la demande de l'Administration américaine et de faire disparaître cette relique des temps anciens.

Mais il a fallu une longue attente, des délibérations du comité des banques et finalement la menace envisagée par le président du comité, Wright Patman, devant la Chambre, que si les Etats-Unis n'abandonnaient pas la couverture-or, le monde pourrait assister à "la pire crise mondiale".

Il a expliqué que si de nouvelles pressions étaient exercées par des spéculateurs sur le dollar américain, le pays se verrait acculé à la dévaluation de leur monnaie, ce qui entraînerait, à cause de la prépondérance du dollar américain dans le monde, une crise catastrophique à l'échelle mondiale.

A l'heure actuelle, a-t-il expliqué, les Etats-Unis possèdent encore \$12.1 milliards en or, mais seule-

ment \$1.4 milliard peut actuellement servir pour racheter les dollars américains qui sont en possession des étrangers et qui réclament de l'or en échange, ce qui est nettement insuffisant. Le reste de l'or américain se trouve enfermé dans le Fort Knox et il sert de couverture, à 25% au dollar américain. En faisant disparaître cette couverture, les \$12.1 milliards pourront servir au rachat des dollars américains si la demande se fait sentir. C'est le fond de l'argumentation de l'Administration.

Une faction républicaine a tenté de tuer le bill en proposant de le retourner au Comité des banques. Par ailleurs, deux amendements républicains tendant à faire dimi-

nuer la couverture-or à 18.5% et finalement à 12.5% ont été défaits.

Un porte-parole des Républicains, Gerald Ford a dit que la disparition de la couverture-or constituait une mesure semblable à l'imposition d'un adhésif sur une plaie cancéreuse. D'autres républicains ont dit que le gouvernement devrait plutôt empêcher tout d'abord les dollars américains de quitter le pays au moyen de restrictions sur les investissements et les achats à l'étranger et par la réduction des dépenses gouvernementales à l'étranger.

Mais la majorité a décidé d'approuver la mesure qui sera maintenant discutée par le Sénat pour approbation finale.

Banque Nationale de Paris

La plus grande banque française.

Présente dans plus de 50 pays.

FILIALE AU CANADA:

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE

Financement d'opérations de commerce international
Dépôts à demande et à terme en toutes devises
Prêts commerciaux à court terme

Montréal: Tour de la Bourse, Place Victoria — Tél.: 866-8712
Québec: 500 est, Grande-Allée — Tél.: 529-0457

SFCI

IMPERIAL TOBACCO

AVIS DE DIVIDENDES

Un dividende final (no 276) de dix cents (10¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1967, payable le vendredi 29 mars 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le jeudi 29 février 1968.

Un dividende intérimaire (no 277) de dix-sept et demi cents (17 1/2¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le vendredi 29 mars 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le jeudi 29 février 1968.

Un dividende semi-annuel (no 112) de trois pour cent (3%) a été déclaré sur les actions privilégiées libérées de la Compagnie portant intérêt au taux de six pour cent (6%) payable le vendredi 29 mars 1968 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le jeudi 29 février 1968.

Le secrétaire,
Bernard DANSEREAU, c.r.

Montréal
le 15 février 1968

IMPERIAL TOBACCO DU CANADA LIMITÉE

Denault Ltée pourrait rapporter bientôt une importante plus-value de capital

Denault Ltée, comme on le sait, est un important marchand d'alimentation en gros qui dessert les principaux marchés de la province à l'exception de celui de Montréal dans lequel il songe d'ailleurs à pénétrer.

Comme la compagnie a poursuivie une politique militante d'acquisitions au cours des dernières années et que son taux de croissance a été de 32%, nous croyons rendre service à nos lecteurs en reproduisant une partie importante de l'étude que Richardson Securities consacre à cette entreprise.

La compagnie

Denault Limitée a été incorporée, le 19 septembre 1934, en vertu d'une charte de la Province de Québec. A ses débuts, la compagnie exploitait un magasin de tabacs et de confiseries, à Sherbrooke.

En 1945, Denault commença à diversifier son commerce en y ajoutant une ligne complète d'épicerie. En 1953, fut créé le premier magasin doté d'une franchise "Suprême" et la compagnie commença, graduellement, à desservir la région extérieure de Sherbrooke.

Depuis 1964, la compagnie a fait les acquisitions suivantes:

- Maurice Chevalier Inc. de Trois-Rivières (en mai 1964);
- Dealers' Supply Co., de Granby (en septembre 1964);
- Sylvestre & Fils Inc., de St-Hyacinthe (en juin 1965);
- Rheault & Frères Cie, de Victoriaville (en septembre 1965);
- E.U. Limitée, de Charlesbourg, près de la Ville de Québec (en février 1967).

Aujourd'hui, Denault Limitée est l'un des plus importants distributeurs d'alimentation en gros dans la Province de Québec.

Exploitation

Denault est presque entièrement un commerçant d'alimentation en gros mais, en raison de son organisation actuelle à laquelle se rattache un groupement volontaire d'épicerie qu'il est seul à approvisionner, nous pouvons diviser les opérations de la compagnie en deux principaux secteurs:

- Distribution d'alimentation en gros.
- Commerce d'alimentation au détail par l'intermédiaire du groupement volontaire d'épicerie.

A- Exploitation de gros

A titre de distributeur d'alimentation en gros, Denault exploite trois grands entrepôts situés à Sherbrooke (90,000 pieds carrés), St-Hyacinthe et Trois-Rivières (50,000 pieds carrés). De plus petits entrepôts sont également maintenus à Victoriaville, à Thetford Mines et dans la ville de Québec.

De plus, huit dépôts d'approvisionnement autoservice sont en opération à Sherbrooke, Granby, Drummondville, St-Hyacinthe, Louiseville, Trois-Rivière, Shawinigan et Cap-de-la-Madeleine.

Ces villes représentent les principaux marchés de produits alimentaires desservis par Denault, à l'heure actuelle. Les entrepôts et les dépôts sont modernes et bien situés. Aucune dépense en capital importante n'est projetée pour l'instant, sauf la modernisation de l'entrepôt, dans la ville de Québec.

Grâce aux facilités précitées, Denault dessert actuellement environ 240 importantes épicerie volontairement affiliées et quelque 1,200 importantes entreprises, tels que hôtels, motels et restaurants, réparties dans le territoire de la Province de Québec, à l'exclusion de la région de Montréal.

L'expansion des activités du com-

merce de gros peut être prévue dans le domaine des lignes de produits telle que la viande ou par une augmentation d'articles non alimentaires.

B- Exploitation au détail

Les magasins d'épicerie au détail desservis par Denault sont groupés sous les sept franchises différentes suivantes:

- Suprême
- Rouge & Blanc
- Trans-Kebec
- Alouette
- Radisson
- Normandie
- Excel

Les deux groupes les plus importants sont "Suprême" et "Rouge & Blanc". Ceux-ci sont en mesure d'offrir tous les services qu'offrent les grands super-marchés. Toutes les autres épicerie qui jouissent d'une franchise sont des commerces locaux qui présentent le caractère du magasin d'alimentation familial. Le genre de franchise accordée dans une ville en particulier, où Denault projette de s'établir, est presque entièrement subordonné aux facilités dont le marchand choisit dispose comme, par exemple, le genre de magasin, l'espace disponible, les services qu'il peut offrir, etc.

Les possibilités, quant à l'augmentation du nombre de commerces qui peuvent se joindre aux groupements volontaires, sont assez considérables parce que, principalement, le commerce d'alimentation au détail est devenu une entreprise spécialisée, particulièrement sous l'aspect de la commercialisation. La majorité des magasins d'alimentation, qui sont la propriété de particuliers, doivent compter sur l'aide technique des marchands de gros afin d'accroître leur chiffre d'affaires sur une base profitable. La Ville de Sherbrooke, où l'on estime que Denault contrôle 40% du commerce de l'alimentation, semble assez bien couverte, mais les régions de Saint-Hyacinthe, de Trois-Rivières et de Québec offrent amplement de terrain pour une expansion.

Autrement que par le truchement des groupements volontaires de détaillants, Denault participe directement au commerce d'alimentation au détail en exploitant quatre super-marchés qui sont son entière propriété. La compagnie projette une expansion considérable, dans ce secteur, au cours des deux prochaines années, et elle a déjà procédé à l'achat de terrains.

L'entrée directe de Denault, dans le commerce au détail, est probablement motivée, en partie, par la plus grande souplesse que présente une telle expansion et par les plus grandes possibilités qu'offre une exploitation aux niveaux du gros et du détail.

Situation financière

Dans le passé, Denault a maintenu une saine situation financière. Au 27 mai 1967, le fonds de roulement s'établissait à \$1,196,790, à comparer à \$1,115,037, au terme de l'exercice financier 1966, ce qui est jugé adéquat pour le volume croissant de ses opérations.

La compagnie a connu certaines difficultés techniques, lors de la mise en marche du système d'ordinateurs, qui se traduisirent dans les résultats de 1966, mais celles-ci ont été solutionnées et le système fonctionne maintenant efficacement. Il devrait contribuer, dans l'avenir, à une meilleure rotation des inventaires, à la rentrée plus rapide des comptes recevables, tout en permettant un meilleur contrôle et en constituant une source plus précise de renseignements. Un nouvel ordi-

nateur (Honeywell — 200) entrera probablement en activité, en juin 1968.

Ventes et bénéfices

Au cours des cinq dernières années, la compagnie a joui d'une croissance annuelle moyenne de ses ventes d'environ 32%, de 33% de ses bénéfices bruts et de 20% de ses bénéfices nets. Cette croissance rapide des ventes et des bénéfices traduit la politique militante de la compagnie dans le domaine des acquisitions nouvelles.

Au cours du premier semestre de l'exercice financier 1968, Denault a confirmé un chiffre de ventes de \$21.1 millions en regard de \$14.5 millions pour la période correspondante, en 1967, soit une augmentation de 45.5%. Il est probable que la moitié de l'augmentation est attribuable à l'acquisition de E.U. Limitée, en mai 1967. Le bénéfice net s'est élevé à \$208,694 à comparer à \$152,796 un an plus tôt, marquant ainsi une augmentation de 36.6%.

Sur la base d'un exercice financier complet, nous nous attendons à ce que les ventes atteignent le niveau de \$50 millions, avec des bénéfices nets de \$483,000 ou des bénéfices de 76¢ par action de la classe "A", ce qui constituerait des augmentations de 44.1% et de 52.0%, respectivement sur les bénéfices de 1967. La compagnie est soumise au plein tarif de l'impôt. Celui de 1967 fut de 54.3% et nous évaluons à 54.0% le taux d'imposition en 1968.

NOMINATIONS A CANADA IRON



J.H. ROBERTS



F.E. MILLER

La direction de Canada Iron Foundries annonce la nomination de M. J.H. Roberts au nouveau poste de vice-président de groupe (division tuyauterie et fonderie). Il prendra sous sa responsabilité le service d'exploitation de ces deux divisions.

M. F.E. Miller a été nommé directeur général de la division de la fonderie. Il prendra sous sa responsabilité la direction de la division de la fonderie et celle de The Wabi Iron Works, Limited, une filiale Canada Iron.

Ces deux nominations entrèrent en vigueur le 1er mars 1968.

Perspectives et opinion

Les perspectives nous semblent assez favorables, pour la compagnie, si nous envisageons les facteurs de croissance suivants:

- L'entrée possible, sur le marché de Montréal, dans un avenir pas trop lointain.
- Une pénétration plus intensive des régions de Trois-Rivières, Québec et St-Hyacinthe.
- De nouveaux progrès dans le domaine des comptes institution-

nels et la possibilité d'une augmentation appréciable du nombre des magasins qui se joindront aux groupements volontaires.

- L'intention de la compagnie de participer, de plus en plus directement, au secteur du commerce au détail.
- L'addition de nouvelles lignes de produits, telle que la viande et des articles non alimentaires.

(suite à la page 19)

EXTRAIT DU 65e RAPPORT ANNUEL

DE LA

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

	1967	1966
PROFIT NET	539,269.	504,408.
GAIN PAR ACTION	1.80	1.68
DIVIDENDES	345,000.	330,000.
EXCÉDENT	194,269.	174,408.
CAPITAL & SURPLUS	4,434,097.	4,256,762.
DEPOTS	45,239,763.	43,619,922.
SUCCESSIONS, FIDUCIES, ETC.	406,143,603.	386,105,426.
ACTIF TOTAL	456,498,019.	434,656,218.

SAF

le premier Trust canadien-français

Une copie du rapport annuel vous sera envoyée sur demande

MONTREAL • QUEBEC • CHICOUTIMI
TROIS-RIVIERES • ROUYN • OTTAWA • WINNIPEG
REGINA • EDMONTON • VANCOUVER

Président d'honneur:
Hon. J.A. Brillant, C.B.E., C.L.

Président de la Société:
Arthur Simard, C.R.

Président du Conseil:
Hon. Edouard Asselin, C.R., C.L.

Premier Vice-président
et Président du Comité exécutif:
Jacques Brillant, B.A., L.S.P.S.

Vice-présidents:
Hébert Chrétien, B.A., LL.L.
Lavery Sirois, notaire
Bernard Lechartier, O.L.H.

Administrateurs:
Roland Bock
Aubert Brillant
Pierre-Paul Daigle
Henri de Cazes
Paul DesRochers, B.A., D.S.F.
Emile Desorcy, B.A., L.Sc. Com.
Daniel O'Connell Doherty, C.R.
Col. Hon. Raoul O. Grothé, C.L.
Hon. Gérald Martineau, C.L.
Paul Murdoch
Isidore C. Pollack, LL.L.
Claude Pratte, C.R.
Jacques St-Aubin
Léon Simard

Directeur général:
Jacques St-Aubin

Trésorier:
Anatole Côté, B.A., L.S.C., Adm. P.

Secrétaire:
J. Roger Picotte

Secrétaire adjoint:
Richard Massicotte, notaire

Vérificateur interne:
Ronald Portugais

Gérants:
Montréal: Georges-E. Marchand
B.A., LL.L., L.Sc. Com.
Québec: Gérard Laverdière
avocat

Les Affaires, lundi 26 février 1968

Remboursement de 80% des billets garantis de la Société de financement Labrador

La Société de Financement Labrador Inc. fait part qu'une assemblée des détenteurs des billets garantis ci-après mentionnés: billets garantis 6 1/4% série C billets garantis 6 1/2% série D billets garantis 6 1/2% série E billets garantis 6 1/2% série F billets garantis 6 1/2% série G billets garantis 6.6% série H billets garantis 6 1/4% série I billets garantis 6 7/8% série J a été convoquée pour le 21 mars 1968 dans le but de demander aux détenteurs leur approbation à diff-

rents amendements à être apportés aux actes de fiducie en vertu desquels lesdits billets ont été unis.

Sujet à telle approbation, la Compagnie a l'intention d'offrir aux détenteurs un paiement initial par anticipation de 80% de la valeur de tout tel billet garanti, ajoutée des intérêts encourus à la date dudit paiement par anticipation. Les détenteurs qui acceptent cette offre recevront en échange de leurs billets garantis un billet garanti entièrement immatriculé de la même

classe et représentant le solde principal payé. Le montant des paiements par anticipation en autant qu'il se rapportera au principal des billets d'une classe, pourra servir aux fins des exigences du fond d'amortissement concernant toute telle classe.

En date du 12 février 1968, le montant principal total des billets garantis en circulation était \$11,519,500. Le montant comptant que requiert la Compagnie pour l'offre ci-haut, provient de la vente d'un

montant substantiel des comptes recevables de la Compagnie et est présentement en dépôt auprès du Fiduciaire desdits billets garantis.

La Compagnie se propose de faire d'autres offres dès qu'elle le pourra et de la sorte retirer de la circulation la totalité des billets garantis.

Des bénéfices nets moindres pour Consolidated-Bathurst

Consolidated-Bathurst Limitée a annoncé que ses bénéfices nets pour 1967 étaient de \$17,287,000 ce qui équivaut à \$2.39 par action ordinaire, après déduction des dividendes payés aux détenteurs d'actions privilégiées.

La compagnie, dans son rapport intermédiaire non-vérifié s'adressant aux actionnaires, déclarait que ses

ventes nettes se chiffraient par \$242,192,000.

Les chiffres comparatifs de 1966 accusent des bénéfices nets de \$20,793,000, soit \$3.00 par action, et des ventes nettes de \$234,485,000.

Les chiffres donnés s'appliquent à Consolidated-Bathurst et ses filiales.

Dans une déclaration qui accompagnait le rapport, G. M. Hobart, président du conseil, et R. A. Irwin, président, ont déclaré:

"Les facteurs défavorables qui ont affecté les profits au cours des neuf premiers mois de l'année ont continué de se manifester durant le dernier trimestre. On doit souligner particulièrement le haut degré de concurrence sur tous les marchés de vente, ainsi que la hausse constante des prix."

La déclaration mentionnait également l'achat, en décembre, de deux sociétés en Allemagne de l'Ouest, Europa Carton A. G. et Bremer Papier-Und Wellpappen-Fabrik A. G., qui exploitent quatre usines à carton et huit usines de transformation servant à la fabrication de boîtes d'emballage en carton ondulé et de boîtes pliantes.

"Ces nouvelles usines", ajoutait la déclaration, "permettront à la compagnie de développer des débouchés complémentaires pour la production de ses usines canadiennes et lui offriront l'occasion de participer à l'expansion future de l'économie européenne."

Résultats

Columbia Cellulose Ltd.

Des ventes s'élevant à \$58,494,758 et une perte nette de \$4,116,024 en 1967 se comparent à des ventes de \$64,396,661 en 1966 et à des bénéfices de \$1,164,332 ou 2.3 cents l'action ordinaire après paiement de dividendes aux actionnaires privilégiés.

En 1965, les ventes avaient atteint \$65,530,065 et un bénéfice net de \$3,341,662 ou 34 cents l'action avait été réalisé.

Dans un rapport préliminaire, le président de la compagnie, M. Scrimshaw, dit que les résultats de 1967 reflètent une dispute patronale-ouvrière, le retard à la mise en marche du moulin de Skeena et la saturation des marchés dans le monde. Il entrevoit d'autres pertes.

OCCUPATION IMMEDIATE PLACE MCGREGOR

LES AVANTAGES DE LA PROPRIÉTÉ SANS SES INCONVÉNIENTS

Maisons de ville toutes nouvelles situées au coeur même de Montréal, entre la rue Sherbrooke et l'av. McGregor. 3 ou 4 chambres à coucher, salle de loisirs finie, jardin privé et garage. Résidences sans égales. Loyers à partir de \$500 par mois, comprenant le chauffage, l'enlèvement de la neige et des ordures ainsi que l'entretien du jardin. Gestion: Montreal Trust. Pour visiter, prière de prendre rendez-vous avec Mlle Ann Charron, 735-2281.

MONTREAL TRUST
Agents exclusifs
Courtiers autorisés.

RENDREMENT -- SEMAINE EN COURS --									
Report	1968	Dividendes	6 mois ou	6 mois ou	Report	1968	Dividendes	6 mois ou	6 mois ou
taux	taux	payés ind.	derrière	derrière	taux	taux	payés ind.	derrière	derrière
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
25.3	25.3	1.30	1.30	1.30	25.3	25.3	1.30	1.30	1.30
6.5	6.5	1.30	1.30	1.30	6.5	6.5	1.30	1.30	1.30
19.8	19.8	1.30	1.30	1.30	19.8	19.8	1.30	1.30	1.30
3.9	3.9	1.30	1.30	1.30	3.9	3.9	1.30	1.30	1.30
10.8	10.8	1.30	1.30	1.30	10.8	10.8	1.30	1.30	1.30
22.7	22.7	1.30	1.30	1.30	22.7	22.7	1.30	1.30	1.30
4.4	4.4	1.30	1.30	1.30	4.4	4.4	1.30	1.30	1.30
19.2	19.2	1.30	1.30	1.30	19.2	19.2	1.30	1.30	1.30
7.5	7.5	1.30	1.30	1.30	7.5	7.5	1.30	1.30	1.30
2.3	2.3	1.30	1.30	1.30	2.3	2.3	1.30	1.30	1.30
5.2	5.2	1.30	1.30	1.30	5.2	5.2	1.30	1.30	1.30
8.3	8.3	1.30	1.30	1.30	8.3	8.3	1.30	1.30	1.30
6.7	6.7	1.30	1.30	1.30	6.7	6.7	1.30	1.30	1.30
19.4	19.4	1.30	1.30	1.30	19.4	19.4	1.30	1.30	1.30
4.0	4.0	1.30	1.30	1.30	4.0	4.0	1.30	1.30	1.30
12.9	12.9	1.30	1.30	1.30	12.9	12.9	1.30	1.30	1.30
3.9	3.9	1.30	1.30	1.30	3.9	3.9	1.30	1.30	1.30
15.5	15.5	1.30	1.30	1.30	15.5	15.5	1.30	1.30	1.30
3.3	3.3	1.30	1.30	1.30	3.3	3.3	1.30	1.30	1.30
15.3	15.3	1.30	1.30	1.30	15.3	15.3	1.30	1.30	1.30
7.3	7.3	1.30	1.30	1.30	7.3	7.3	1.30	1.30	1.30
1.9	1.9	1.30	1.30	1.30	1.9	1.9	1.30	1.30	1.30
5.4	5.4	1.30	1.30	1.30	5.4	5.4	1.30	1.30	1.30
10.3	10.3	1.30	1.30	1.30	10.3	10.3	1.30	1.30	1.30
1.6	1.6	1.30	1.30	1.30	1.6	1.6	1.30	1.30	1.30
27.0	27.0	1.30	1.30	1.30	27.0	27.0	1.30	1.30	1.30
5.5	5.5	1.30	1.30	1.30	5.5	5.5	1.30	1.30	1.30
10.2	10.2	1.30	1.30	1.30	10.2	10.2	1.30	1.30	1.30
6.0	6.0	1.30	1.30	1.30	6.0	6.0	1.30	1.30	1.30
8.8	8.8	1.30	1.30	1.30	8.8	8.8	1.30	1.30	1.30
7.0	7.0	1.30	1.30	1.30	7.0	7.0	1.30	1.30	1.30
20.3	20.3	1.30	1.30	1.30	20.3	20.3	1.30	1.30	1.30
5.3	5.3	1.30	1.30	1.30	5.3	5.3	1.30	1.30	1.30
4.9	4.9	1.30	1.30	1.30	4.9	4.9	1.30	1.30	1.30
7.7	7.7	1.30	1.30	1.30	7.7	7.7	1.30	1.30	1.30
8.0	8.0	1.30	1.30	1.30	8.0	8.0	1.30	1.30	1.30
5.3	5.3	1.30	1.30	1.30	5.3	5.3	1.30	1.30	1.30
1.9	1.9	1.30	1.30	1.30	1.9	1.9	1.30	1.30	1.30
6.0	6.0	1.30	1.30	1.30	6.0	6.0	1.30	1.30	1.30
10.0	10.0	1.30	1.30	1.30	10.0	10.0	1.30	1.30	1.30
4.8	4.8	1.30	1.30	1.30	4.8	4.8	1.30	1.30	1.30
13.8	13.8	1.30	1.30	1.30	13.8	13.8	1.30	1.30	1.30
3.9	3.9	1.30	1.30	1.30	3.9	3.9	1.30	1.30	1.30
14.8	14.8	1.30	1.30	1.30	14.8	14.8	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
1.3	1.3	1.30	1.30	1.30	1.3	1.3	1.30	1.30	1.30
6.1	6.1	1.30	1.30	1.30	6.1	6.1	1.30	1.30	1.30
2.9	2.9	1.30	1.30	1.30	2.9	2.9	1.30	1.30	1.30
23.1	23.1	1.30	1.30	1.30	23.1	23.1	1.30	1.30	1.30
8.7	8.7	1.30	1.30	1.30	8.7	8.7	1.30	1.30	1.30
6.3	6.3	1.30	1.30	1.30	6.3	6.3	1.30	1.30	1.30
7.0	7.0	1.30	1.30	1.30	7.0	7.0	1.30	1.30	1.30
12.6	12.6	1.30	1.30	1.30	12.6	12.6	1.30	1.30	1.30
5.1	5.1	1.30	1.30	1.30	5.1	5.1	1.30	1.30	1.30
12.5	12.5	1.30	1.30	1.30	12.5	12.5	1.30	1.30	1.30
4.3	4.3	1.30	1.30	1.30	4.3	4.3	1.30	1.30	1.30
12.6	12.6	1.30	1.30	1.30	12.6	12.6	1.30	1.30	1.30
5.5	5.5	1.30	1.30	1.30	5.5	5.5	1.30	1.30	1.30
3.0	3.0	1.30	1.30	1.30	3.0	3.0	1.30	1.30	1.30
10.7	10.7	1.30	1.30	1.30	10.7	10.7	1.30	1.30	1.30
7.8	7.8	1.30	1.30	1.30	7.8	7.8	1.30	1.30	1.30
4.4	4.4	1.30	1.30	1.30	4.4	4.4	1.30	1.30	1.30
16.5	16.5	1.30	1.30	1.30	16.5	16.5	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	1.30
49.3	49.3	1.30	1.30	1.30	49.3	49.3	1.30	1.30	1.30
5.7	5.7	1.30	1.30	1.30	5.7	5.7	1.30	1.30	1.30
17.5	17.5	1.30	1.30	1.30	17.5	17.5	1.30	1.30	1.30
33.4	33.4	1.30	1.30	1.30	33.4	33.4	1.30	1.30	1.30
1.2	1.2	1.30	1.30	1.30	1.2	1.2	1.30	1.30	

Grâce à des ventes plus élevées

Des bénéfices accrus de 20% pour International Nickel

Les bénéfices nets d'International Nickel of Canada Ltd. ont été de

\$141,752,000 (\$4.76 l'action) en monnaie légale des Etats-Unis pen-

dant l'exercice financier terminé le 31 décembre 1967 et ils sont

venus près de surpasser le record établi en 1965 alors qu'ils s'étaient

élevés à \$143,794,000 ou à \$4.85 l'action.

Ils dépassent cependant de 20% ceux de l'année 1966 alors qu'ils avaient été de \$118,170,000 ou de \$3.98 l'action.

Les revenus nets ont été de \$42,554,000 ou de \$1.43 l'action pendant le dernier trimestre de la période comparativement à \$28,774,000 ou 97 cents l'action au cours de la même période en 1966.

La hausse des bénéfices en 1967 reflète une augmentation des livraisons du nickel fabriqué par l'entreprise, un produit de meilleure qualité ainsi que des prix plus élevés pour le nickel et le cuivre.

Les expéditions de nickel se sont élevées à 463,450,000 livres comparativement à un record de 500,200,000 livres en 1966.

Les expéditions de 1967 comprennent plus de nickel-maison qu'en 1966 alors que la compagnie avait dû acheter 100 millions de livres de nickel de diverses sources alors que les achats, en 1967, ont été limités à 40 millions de livres. Au cours des deux années, le nickel acheté était fourni sur une base non profitable.

Denault Ltée... (suite de la page 14)

Comme nous l'avons signalé précédemment, Denault projette maintenant de s'introduire sur le marché fortement concurrentiel de Montréal en établissant, probablement, ses propres magasins de vente au détail plutôt que de procéder à l'achat d'un groupement volontaire de commerces d'alimentation au détail ou d'acquiescer, tout simplement, le commerce actuel d'un marchand de gros.

A long terme, il semble raisonnable d'anticiper un taux de croissance annuel des ventes, de l'ordre de 20%, avec une amélioration de la marge des bénéfices nets pour les raisons invoquées précédemment. Les estimés budgétaires laissent entrevoir une marge bénéficiaire nette de 1.25% (après l'impôt), dans la limite des trois prochaines années, et de 1.50% dans la limite des cinq prochaines années. Pour l'exercice financier 1967, la compagnie a fait rapport d'une marge bénéficiaire nette de 0.92% et nous évaluons à 0.97% la marge des bénéfices nets, en 1968.

Environ 40% des actions de la classe "A" sont étroitement détenues, ce qui laisse quelque 342,000 actions aux mains du public. Une demande d'inscription à la cote de la Bourse de Toronto est en cours. En raison des perspectives favorables, à moyen et à long termes, l'action présente de l'intérêt pour les comptes à la recherche d'un titre susceptible de leur procurer une plus-value de capital.

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant

MARION, MARION

fondée en 1892

- Brevets d'invention
- Marques de commerce
- Droits d'auteur en tous pays

2100, rue Drummond
MONTREAL 25
Tél.: 288-2152-53-54

Après VINGT-NEUF ANS d'opérations

\$43,000,000 d'ACTIF!

La Laurentienne se situe donc avantageusement dans le monde de l'assurance-vie avec...

UN DEMI-MILLIARD

d'assurance en vigueur

souscrit par 110,000 assurés
auxquels \$4,000,000 ont été versés en 1967

UNE EXPANSION DYNAMIQUE

Notre apport à la vie économique de la nation s'exprime par des investissements de...

\$14,000,000 dans la construction domiciliaire et commerciale

\$18,000,000 dans les institutions gouvernementales, municipales, scolaires, industrielles, etc.



LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE
500 EST, GRANDE ALLÉE, QUÉBEC 4, P.Q.

Sur demande, notre rapport annuel 1967 vous sera gracieusement offert.

LES OBLIGATIONS - COURS DE VENDREDI

Semaine finissant à midi le 23 février 1968

Renseignements fournis par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

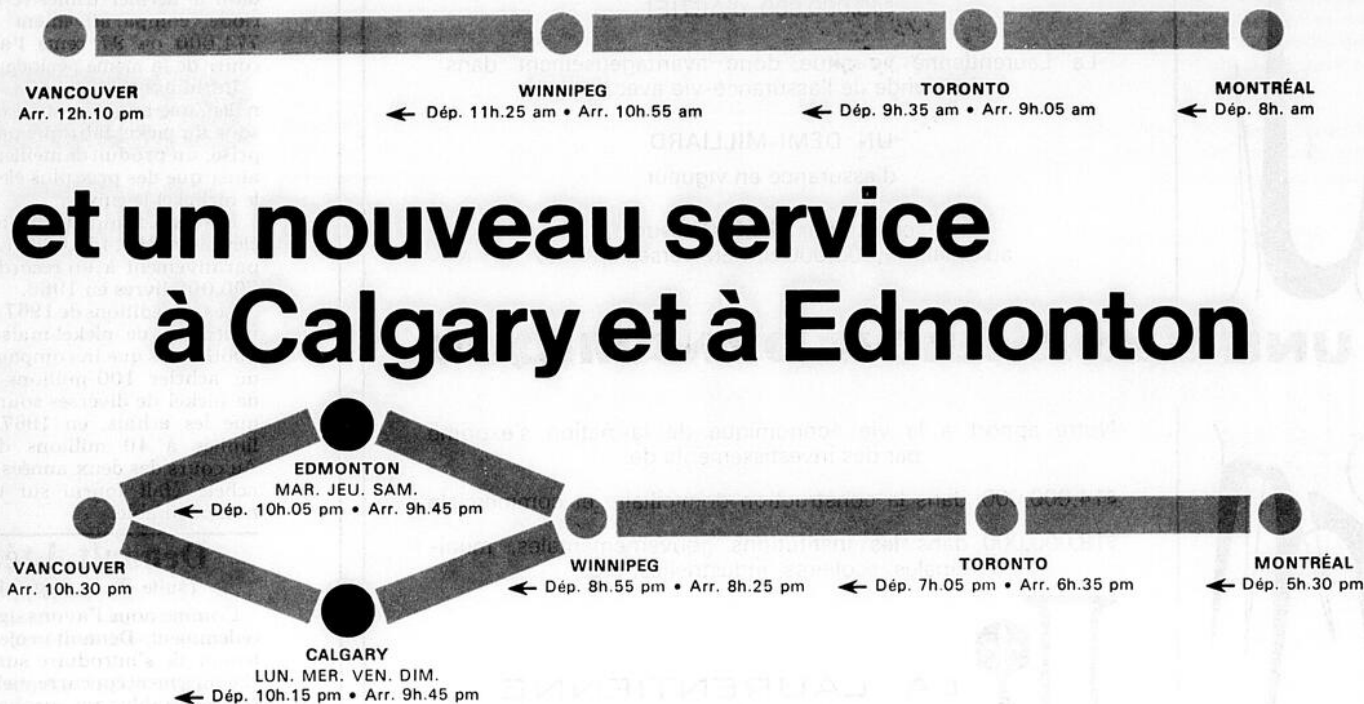
Gouvernement du Canada

4 1/2	Apr/68	99.25	99.80
2 1/4	June/68	98.81	98.86
5	Oct/68	99.05	99.15
4 1/2	June/68	99.32	99.37
4 1/4	Dec/68	98.90	99.10
5 1/2	Apr/69	98.90	100.00
5	July/69	98.20	98.30
5 1/4	May/70	94.25	94.75
5 1/2	Oct/69	98.40	98.50
5 1/2	Dec/69	98.30	98.40
5 1/2	July/70	96.70	96.80
5 1/4	May/70	94.25	94.75
5 1/4	Dec/70	98.20	98.30
4 1/4	Sept/72	89.63	89.90
5	June/71	94.75	95.25
6	Dec/71	97.00	97.25
6 1/4	Apr/71	98.75	99.00
5 1/2	Dec/73	98.75	99.00
5 1/4	Apr/76	90.50	90.75
3 1/4	June/74-76	77.00	77.25
5 1/2	Oct/73	90.50	91.00
5 1/2	Dec/74	93.50	94.00
5 1/2	Oct/75	90.75	91.00
5 1/4	Jan/75-78	77.00	77.50
5 1/4	Oct/79	92.00	92.50
5 1/2	Aug/80	88.75	89.00
4 1/2	Sept/83	77.50	77.75
5	June/88	80.75	81.00
5 1/4	Sept/92	89.50	89.75
5 1/4	May/90	82.75	83.25
3 1/4	Sept/98-99	43.00	43.50
5	Sept/98-99	47.50	48.00
5	C.N.R.		
5	May/68	99.50	99.70
2 1/4	Sept/69	95.50	95.90
5 1/4	Jan/71	92.25	92.75
5 1/4	Dec/71	94.00	94.50
5 1/4	Feb/74	84.75	85.25
5	May/77	85.50	85.50
5 1/4	Feb/81	73.75	74.75
4	Jan/85	82.00	88.00
5	Oct/87	77.50	78.50
5 1/4	World Bank		
5 1/4	Mar/70	75.00	77.90
5 1/4	Mar/91	81.00	83.00
5 1/4	Jan/92	86.25	88.25
7	Feb/93	94.75	95.25

PROVINCIAL

Alta Tel	4 1/2	75-78	78 1/2
Do	5 1/4	79-81	80 1/2
Do	5 1/4	81-83	83 1/2
Do	6	83-85	85 1/2
Do	6	85-87	87 1/2
Do	6	87-89	89 1/2
AMFC	5 1/4	80-83	83 1/2
Do	5 1/4	83-86	86 1/2
Do	5 1/4	86-89	89 1/2
Do	5 1/4	89-92	92 1/2
Do	5 1/4	92-95	95 1/2
Do	5 1/4	95-98	98 1/2
Do	5 1/4	98-101	101 1/2
Alta Resc	6 1/2	72	78 1/2
Alta Uni Cm	7 1/2	97 1/2	98 1/2
Br Columbia	3/59	93 1/2	94 1/2
BC Elec 'E'	3 1/2	75	80 1/2
Do 'H'	4 1/2	77 1/2	82 1/2
Do 'I'	4 1/2	79 1/2	84 1/2
Do 'J'	4 1/2	81 1/2	86 1/2
Do 'K'	4 1/2	83 1/2	88 1/2
Do 'L'	5	86	90 1/2
Do 'M'	5 1/8	88	92 1/2
Do 'N'	5 1/8	89	94 1/2
Do 'O'	6 1/2	90	92
Do 'P'	5 3/4	91	93 1/2
BC Elec 'A'	4	86	88
Do	5 3/4	77	90
Do 'B'	4 1/2	78	80 1/2
Do 'AC'	4 1/2	78	82 1/2
Do 'AD'	4 1/2	78	85 1/2
Do 'AE'	5	78 1/2	82 1/2
Do 'AF'	5 1/8	79	84 1/2
BC Power	3 1/4	77 1/2	79 1/2
Do	5	78	79
Do	5 1/2	79	82 1/2
BC Toll Ry	3 1/4	75-78	78 1/2
Do	3 1/4	78-81	80 1/2
Manitoba	5 1/2	69	68 1/2
Do	4 1/2	68-70	69 1/2
Do	4	67-69	68 1/2
Do	3 1/2	75	77 1/2
Do	4 1/2	68-70	69 1/2

CPA a maintenant deux jets par jour sur sa route transcontinentale



CPA VERS L'EST							
	Vol no	VANCOUVER	CALGARY	EDMONTON	WINNIPEG	TORONTO	MONTREAL
		Dép.	Arr. Dép.	Arr. Dép.	Arr. Dép.	Arr. Dép.	Arr.
Tous les jours	2	1h.30 PM			5h.55 6h.20	9h.20 9h.45	10h.45 PM
Lun. Merc. Ven. Dim.	4	8h.30 AM	10h.40 11h.10		1h.50 2h.20	5h.20 5h.45	6h.45 PM
Mar. Jeu. Sam.	4	8h.30 AM		10h.50 11h.10	1h.50 2h.20	5h.20 5h.45	6h.45 PM
CPA VERS L'OUEST							
	Vol no	VANCOUVER	CALGARY	EDMONTON	WINNIPEG	TORONTO	MONTREAL
		Arr.	Dép. Arr.	Dép. Arr.	Dép. Arr.	Dép. Arr.	Dép.
Tous les jours	1	12h.10 PM			11h.25 10h.55	9h.35 9h.05	8h. AM
Lun. Merc. Ven. Dim.	3	10h.30 PM	10h.15 9h.45		8h.55 8h.25	7h.05 6h.35	5h.30 PM
Mar. Jeu. Sam.	3	10h.30 PM		10h.05 9h.45	8h.55 8h.25	7h.05 6h.35	5h.30 PM

Tous les vols sont en jets DC-8 — Première et classe économique
Départs et arrivées à l'heure locale

*Soyez exigeant.
Faites maintenant
votre réservation
à un bureau de CPA
ou chez votre agent
de voyages
et EXIGEZ
un jet de CPA.
Le service vraiment
plus sympathique.*

Voyagez avec
une compagnie de choix

**LES LIGNES AÉRIENNES
CANADIEN
PACIFIQUE**

